

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
(MEF)**

**PLAN DE MOBILISATION DES
PARTIES PRENANTES (PMPP) DU
PROJET D'URGENCE DE
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET
DE RESILIENCE (PUDTR)**

DEUXIEME FINANCEMENT ADDITIONNEL

Mai 2026

Table des matières

Table des matières	2
LISTE DE TABLEAU	3
1. Introduction/description du projet.....	4
2. Objectif/Description du PMPP	5
3.1 Méthodologie.....	5
3.2. Parties touchées	5
3.4. Individus ou groupes défavorisés ou vulnérables.....	8
4. Programme de mobilisation des parties prenantes.....	9
4.1. Résumé de la participation des parties prenantes à la préparation du projet	9
4.2. Résumé des besoins des parties prenantes du projet et des méthodes, outils et techniques de mobilisation des parties prenantes	10
4.3. Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables	13
5. Ressources et responsabilités pour la mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes.....	14
5.1. Modalités de mise en œuvre et ressources.....	14
5.2. Budget.....	17
6. Mécanisme de gestion des plaintes.....	19
6.1. Description du mécanisme de gestion des plaintes.....	19
6.2. Gestion des plaintes des travailleurs.....	23
6.3. Gestion des plaintes VBG.....	23
7. Suivi et rapports.....	25
7.1. Résumé de la manière dont se fera le suivi et l'établissement de rapports concernant la mise en œuvre du PMPP (y compris des indicateurs).....	25
7.2. Rapports aux groupes de parties prenantes.....	25
8. Conclusion.....	26
9. Annexes	28

LISTE DE TABLEAU

Tableau 1 : activités ayant contribué à la mobilisation des parties prenantes pendant la préparation du PUDTR (financement initial).....	9
Tableau 2 : Activités ayant contribué à la mobilisation des parties prenantes pendant la préparation du financement additionnel du PUDTR.....	9
Tableau 3 : Tableau récapitulatif du PMPP	11
Tableau 4: Budget du PMPP	17
Tableau 5 : Tableau illustratif des étapes du mécanisme de gestion des plaintes —	19

1. Introduction/description du projet

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à des défis sécuritaires marqués par des actes d'extrémismes violents à caractère terroriste. Ces actes ont débuté dans la région du Liptako et une partie de celle du Yaadga. Cependant, avec la pression de la riposte des Forces de défense et de sécurité burkinabè et de celles des pays voisins, le phénomène s'est déporté progressivement vers la région du Goulmou dans un premier temps et ensuite celles de Bankui, du Nakambé et du Koulsé dans un second temps.

Pour venir à bout de ce fléau et améliorer les conditions de vie des populations dans ces régions dont l'une des causes est la vulnérabilité des populations, le Gouvernement burkinabè avec l'appui de la Banque mondiale affiche une réelle détermination avec la formulation d'un projet d'urgence de développement territorial et de résilience.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est d'« améliorer l'accès inclusif des communautés (y compris les personnes déplacées internes) des zones ciblées aux services sociaux essentiels, aux infrastructures et à l'alimentation ».

Le projet a démarré la mise en œuvre de ses activités dans quinze communes pilotes des régions des Bankui, du Sourou, du Goulmou et de la Sirba et dans la région du Nakambé pour la prise en charge des investissements résiduels du projet pôle de croissance de Bagré. Il a procédé à une première extension de sa zone d'intervention à dix nouvelles communes en décembre 2021 au regard de la dégradation de la situation sécuritaire, rendant inaccessibles au moins 2/3 des communes initiales d'intervention du projet. Une deuxième extension a été faite en juin 2023 suite à une recommandation de la quatrième mission d'appui de la Banque mondiale face aux contraintes sécuritaires empêchant la réalisation des activités fondamentales du PUDTR. Ainsi, cinq communes des régions du Nakambé et du Nando ont été prises en compte dans la zone d'intervention du projet. D'où une zone de concentration de trente communes se présentant comme suit :

- régions des Bankui et du Sourou : Bomborokuy, **Boromo**, Bourasso, **Dédougou**, Dokuy, **Fara** Kouka, Lankoué, Nouna, **Poura**, Sanaba, **Siby**, Solenzo, **Toma**, Tougan et Yaba.
- régions du Goulmou et la Sirba : Bilanga, Bogandé, Coalla, **Diabo**, **Diapangou**, Fada N'gourma, Manni, **Tibga**, et **Yamba**.
- région du Nakambe : *Pouytenga, Yargo et Koupéla*.
- région du Nando : *Koudougou et Réo*.

Outre la zone de concentration, le projet intervient sur l'ensemble des 17 régions du Burkina Faso depuis juillet 2022 grâce au financement additionnel (FA).

Le Projet est mis en œuvre à travers cinq composantes que sont : (1) Amélioration de l'accès aux services, (2) Amélioration de la connectivité physique et virtuelle et la résilience urbaine, (3) Relance économique Communautaire et autonomisation, (4) Engagement citoyen et gestion du projet et, (5) Intervention d'urgence conditionnelle.

Ce Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), mis à jour dans le cadre du deuxième financement additionnel du PUDTR, conformément à la Norme Environnementale et Sociale n°10 (NES n°10) du Cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale et au plan d'engagement environnemental et social (PEES) du projet, vise à construire des relations solides, constructives et réactives qui sont essentielles pour la gestion réussie des impacts environnementaux et sociaux du Projet.

Au-delà de cet objectif, le Gouvernement du Burkina Faso est conscient que la réussite du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) passe, inévitablement par la participation active des parties prenantes affectées et intéressées, et ceci dans un environnement de confiance et de collaboration.

2. Objectif/Description du PMPP

L'objectif global du présent Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) est de définir un programme de mobilisation des parties prenantes, notamment en ce qui concerne la publication des informations et les consultations tout au long du cycle du projet. Le PMPP décrit succinctement la façon dont l'équipe du projet communiquera avec les parties prenantes et inclut un mécanisme par lequel les populations peuvent exprimer leurs préoccupations, donner leurs avis ou déposer des plaintes concernant le projet et toute activité y relative. Le PMPP met spécifiquement l'accent sur les méthodes permettant de mobiliser les groupes considérés comme les plus vulnérables et qui risquent d'être exclus des avantages du projet.

Le PMPP sera régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des activités du projet et des retours reçus des parties prenantes.

3. Identification et examen des parties prenantes par composante du projet

3.1 Méthodologie

Pour le Projet d'Urgence, de Développement Territorial et de Résilience, les parties prenantes suivantes ont été identifiées et analysées par rapport à chaque composante. Ces parties prenantes comprennent les parties touchées (telles que définies à la section 3.2), les autres parties concernées (telles que définies à la section 3.3) et les individus ou groupes défavorisés/vulnérables (tels que définis à la section 3.4).

3.2. Parties touchées

Les parties touchées comprennent les communautés locales, les membres des dites communautés et d'autres parties qui pourraient subir les effets directs du projet. Plus précisément, cette catégorie renferme les populations de la zone de couverture, les travailleurs directs ou indirects du projet.

Autrement ; les parties touchées concernent les personnes affectées par le projet, que ce soit du fait de l'acquisition involontaire de terres sur les emprises du projet, ou les effets environnementaux et sociaux tels que les pollutions et nuisances, ou encore les effets sociaux et économiques négatifs y compris les risques pour la santé et la sécurité, ainsi que les VBG/EAS/HS induits tout au long de la mise en œuvre du Projet.

Ainsi, en prenant en compte la sphère d'influence du Projet qui va au-delà des emprises des travaux, l'analyse des différents types de risques sociaux et environnementaux peuvent permettre d'identifier les personnes et groupes distincts.

Cinq (05) catégories de parties prenantes suivantes directement affectées ont été identifiées :

- les Personnes affectées par le projet (PAP) des composantes 1, 2, 3, autrement dit, les personnes et leurs ménages qui, en raison des biens et des activités qu'ils possèdent dans l'emprise du Projet, subiront un déplacement physique ou économique ;
- les personnes et groupes dont les activités seront perturbées, voire impactées négativement par le Projet, à savoir les transporteurs qui subiront probablement des pertes de recettes ;
- les communautés riveraines au corridor du projet (composantes 1, 2 et 3) qui, durant les travaux et au-delà, seront exposées à des risques environnementaux et sociaux y compris des risques d'accident, mais aussi les VBG/EAS/HS ;
- les travailleurs indirects sont des agents d'entreprises partenaires du Projet et des agents des entreprises en sous-traitance et les employés des fournisseurs principaux ;
- les travailleurs directs sont les personnes directement employées par le Projet (UCP et agences d'exécution, ONG et consultants) disposant de contrats formels pour effectuer des tâches qui sont directement liées au projet.

3.3. Autres parties concernées

Les autres parties concernées du projet désignent les individus, groupes ou entités indirectement touchés par le projet. Les parties prenantes du PUDTR sont nombreuses et appartiennent à différentes catégories d'acteurs. Cependant, par rapport aux fonctions et au niveau d'implication qui leur est demandé dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Les autres parties concernées du PUDTR se déclinent comme suit :

Au niveau national

- l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte Contre la corruption (ASCE-LC)
- l'Unité de coordination (PUS et PADEL) ;
- le Pôle de croissance de Bagré ;
- la Chambre du Commerce ;
- le Ministère de l'Économie et des Finances ;
- le Ministère de l'Administration territoriale et de la Mobilité ;
- le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques ;
- le Ministère de la Sécurité ;
- le Ministère des Serviteurs du Peuple ;
- le Ministère de la Famille et de la Solidarité ;
- le Ministère de la Santé ;
- le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques ;
- le Ministère de la Construction de la Patrie ;
- le Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales ;
- le Ministère de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique

Au niveau régional :

- le Gouvernorat de région ;
- le Haut-Commissariat des Provinces ;
- la Direction régionale de l'économie et de la planification ;
- la Direction Régionale du Contrôle financier ;
- la Direction régionale l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques ;
- la Direction régionale de la Construction de la Patrie ;
- la Direction régionale de la Famille et de la Solidarité ;
- la Direction régionale de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques ;
- la Direction régionale de la santé ;
- le District Sanitaire
- la Direction régionale de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales ;
- la Direction régionale de l'Enseignement secondaire, de la Formation professionnelle et technique ;
- la Direction régionale des Serviteurs du Peuple ;
- la Direction régionale de la Police Nationale ;
- le Commandant du groupement de la gendarmerie nationale de région ;

- l'Associations des usagers de l'eau (AUE) ;
- la Coordination régional des femmes ;
- les Personnes déplacées internes (PDI).

Au niveau communal

- les Présidents des Délégations Spéciales des communes concernées ;
- les Secrétaires généraux des communes concernées ;
- les Représentants des coutumiers des communes concernées ;
- les Représentants des coordinations communales des femmes des communes concernées ;
- les Représentants des coordinations communales des jeunes des communes concernées ;
- les Représentants des commerçants des communes concernées ;
- les organisations de la société civile des communes concernées ;
- les représentants des éleveurs et des agriculteurs des communes concernées ;
- les Circonscriptions de l'Enseignement ;
- les Conseils de l'école ;
- les Comités de gestion des écoles et des formations sanitaires, etc.

3.4. Individus ou groupes défavorisés ou vulnérablesⁱ

Dans le cadre du projet, les groupes vulnérables ou défavorisés peuvent inclure, sans s'y limiter, les groupes suivants :

- les personnes analphabètes ou ayant peu d'instruction ;
- les personnes en situation de handicap ;
- les personnes démunies vivant seules, notamment les femmes chefs de ménages et les personnes âgées ;
- les communautés ou ethnies minoritaires de la zone d'intervention du projet (de par le critère numérique ou l'activité de subsistance) ;
- les personnes déplacées internes ;
- les personnes réfugiées ;
- les veuves et orphelins.

Ces personnes ou Communautés parmi le groupe cible pourraient avoir des difficultés à participer aux activités du Projet ou être exclus du processus de consultation, et par conséquent, des bénéfices du Projet. D'autres pourraient subir plus de dommages du fait du Projet en raison de leur situation de vulnérabilité

Les groupes vulnérables au sein des communautés touchées par le projet seront confirmés et consultés par des moyens spécifiques, le cas échéant. Les sections suivantes décrivent les méthodes qui seront employées pour la mobilisation des parties prenantes dans le cadre du projet.

4. Programme de mobilisation des parties prenantes

4.1. Résumé de la participation des parties prenantes à la préparation du projet

Au cours de la préparation du projet, les réunions de consultation publique suivantes ont été organisées :

Tableau 1 : activités ayant contribué à la mobilisation des parties prenantes pendant la préparation du PUDTR (financement initial)

N°	Activité de mobilisation	Nombre participants	Date et lieu
01	Atelier préparatoire à l'élaboration du PMPP du PUDTR dans la région de la Boucle du Mouhoun (Groupe 1)	50	27 aout 2020 à Dédougou
02	Atelier préparatoire à l'élaboration du PMPP du PUDTR dans la région de la Boucle du Mouhoun (Groupe 2)	59	28 aout 2020 à Dédougou
03	Atelier préparatoire à l'élaboration du PMPP du PUDTR dans la région de l'Est (groupe 1)	64	28 aout 2020 à Fada N'Gourma

Dans le cadre de la préparation du financement additionnel, les réunions de consultation publique suivantes ont été organisées.

Tableau 2 : Activités ayant contribué à la mobilisation des parties prenantes pendant la préparation du financement additionnel du PUDTR

N°	Réunions tenues	Lieu et date	Nombre de participants	Principales questions abordées
01	9 -ème mission d'appui (Réunions d'échanges entre la partie nationale et la Banque mondiale)	17 au 20 novembre 2025 à Ouagadougou	44	Echange sur les perspectives du PUDTR
02	Rencontre entre l'UCP et les Directeurs régionaux de l'économie et de la Planification /Chefs d'antenne des régions de Nando, Nakambé, Ex Boucle du Mouhoun	12 mai 2026 (en ligne)	10	Echanges sur la préparation du financement additionnel du PUDTR
03	Rencontre entre l'antenne régionale du	12 mai 2026 (en ligne)	34	Echanges sur la

	PUDTR et les acteurs des Communes d'intervention de l'Ex région de Boucle du Mouhoun			préparation du financement additionnel du PUDTR et les perspectives
04	Rencontre entre l'antenne régionale du PUDTR et les acteurs des Communes d'intervention de l'Ex région de l'Est	12 mai 2026 (en ligne)	13	Echanges sur la préparation du financement additionnel du PUDTR et les perspectives
05	Rencontre entre l'antenne régionale du PUDTR et les acteurs des Communes d'intervention de la région de Nando	12 et 13 mai 2026 (en ligne)	19	Echanges sur la préparation du financement additionnel du PUDTR et les perspectives
06	Rencontre entre l'antenne régionale du PUDTR et les acteurs des Communes d'intervention de la région de Nakambé	12 mai 2026 (en ligne)	15	Echanges sur la préparation du financement additionnel du PUDTR et les perspectives
07	Rencontre entre l'UCP et les Ministères sectoriels (Enseignements primaires, enseignements secondaires, Santé)	12 mai 2026 (en ligne)	16	Echanges sur la préparation du financement additionnel du PUDTR et les perspectives

4.2. Résumé des besoins des parties prenantes du projet et des méthodes, outils et techniques de mobilisation des parties prenantes

Le plan de mobilisation des parties prenantes ci-dessous décrit le processus et les méthodes de mobilisation, y compris l'enchaînement des actions à mener, les sujets

de consultation et les parties prenantes ciblées. La Banque mondiale et l’Emprunteur ne tolèrent pas les représailles et les mesures de rétorsion à l’encontre des parties prenantes aux projets qui partagent leurs points de vue sur les projets financés par l’institution.

Tableau 3 : Tableau récapitulatif du PMPP

Étape du projet	Parties prenantes visées	Objet de la consultation/du message	Méthode utilisée	Responsabilité	Fréquence/dates
Préparation des conditions préalables du financement additionnel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministères concernés ; ✓ ONG ; ✓ Travailleurs du Projet ; ✓ Populations riveraines ; ✓ Bénéficiaires du projet ; ✓ Personnes affectées potentielles ; ✓ Personnes ressources. 	Actualiser les documents du Projet (Plan d’Engagement Environnemental et Social (PEES),	Réunions d’échanges et de travail entre la partie nationale et la Banque mondiale Correspondances électroniques et vidéoconférence Séances de concertation et de consultation virtuelles Entretiens directs au téléphone	<ul style="list-style-type: none"> ▪ UCP ▪ Antennes régionales 	Tout au long de la phase de préparation et avant l’évaluation finale du financement additionnelles Salle de réunion acteurs institutionnels
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Personnes potentiellement affectées ; ✓ Autorités locales ; ✓ Services techniques ; ✓ Autres partenaires techniques ✓ Populations, bénéficiaires du Projet ; ✓ ONG. ✓ OSC. 	Faire l’évaluation sociale du Projet (Evaluations des risques sociaux et détermination des mesures d’atténuation)	Séances de concertation et de consultation virtuelles Entretiens directs au téléphone Consultations des parties prenantes (focus group) dont les bénéficiaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultant Equipe de préparation du Projet	Dans les 6 mois après la mise en vigueur du Projet Sur les différents sites
Mise en œuvre des mesures préconisées à l’issue de	Populations bénéficiaires Groupes vulnérables Autorités locales Communautés et ONG locales	Information et consultation sur les risques et les impacts	Réalisation d’enquêtes (de préférence en ligne ou au téléphone) Entretiens téléphoniques	Coordonnateur, Spécialistes en sauvegardes environnementale et	Tout au long de la mise en œuvre du Projet Salles de réunion Sur les différents sites

l'évaluation sociale		sociaux potentiels du Projet et détermination des mesures de gestion ainsi que la prise en compte du genre et des personnes vulnérables : femmes chefs de ménages, personnes en situation de handicap, enfants, etc.	Focus group Consultations publiques, ateliers de restitution et de validation respectant les mesures de sécurité Presse écrite et audiovisuelle Site web du Projet Affiches dans les lieux publics	sociale et Spécialistes, Passation de marché et Suivi-évaluation de l'UCP Spécialiste en Communication, Spécialiste sécurité, Spécialiste développement rural Chefs d'antenne	
Suivi de l'exécution du PMPP	<ul style="list-style-type: none"> ✓ UCP ✓ Parties prenantes 	Elaboration des Rapports de suivi de la mise en œuvre, selon les indicateurs établis par le Projet pour mieux comprendre à quel point l'engagement des parties prenantes répond aux attentes	Visite de terrain dans les meilleures conditions de sécurité Consultation des parties prenantes Mécanisme de gestion des plaintes	Chargé de suivi-évaluation Spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale du Projet Coordonnateur	Tout au long du cycle du Projet Salle de réunion UCP Sur les différents sites
Evaluation de la mise en œuvre du PMPP	UCP Bénéficiaires Populations affectées	Elaboration de rapport d'évaluation	Visite de terrain dans les meilleures conditions de sécurité	Toute l'équipe de mise en œuvre du Projet	A Mi-parcours ou à la clôture du Projet Salle de réunion de l'UCP Sur les différents sites

			Consultation des parties prenantes Mécanisme de gestion des plaintes		
Clôture	UCP Bénéficiaires Populations affectées	Evaluation globale du Projet	Interviews et entretiens Réunions formelles Elaboration du rapport de clôture	UCP Consultant externe	Tous les acteurs du Projet Salle de réunion de l'UCP Sur les différents sites

4.3. Stratégie proposée pour la prise en compte des points de vue des groupes vulnérables

Les consultations avec les communautés seront organisées sur une base participative et inclusive.

Le projet sollicitera les points de vue des groupes vulnérables, notamment les personnes analphabètes ou ayant peu d'instruction ; les personnes en situation de handicap ; les femmes chefs de ménages, les personnes âgées ; les communautés ou ethnies minoritaires de la zone d'intervention du projet, les personnes déplacées internes ; les réfugiées, les veuves et orphelins.

Une assistance particulière sera fournie au besoin aux bénéficiaires doublement vulnérables des régions éloignées ou inaccessibles pour leur permettre d'assister aux réunions publiques organisées par le projet notamment la délocalisation des lieux de rencontre dans leur localité d'origine.

Au cas où la situation de vulnérabilité peut entraîner la réticence ou l'incapacité physique des personnes à participer à des réunions communautaires à grande échelle, le projet organisera des discussions séparées en petits groupes dans un lieu facilement accessible.

Pour faciliter les contacts, certaines des options permettant d'atteindre les groupes vulnérables sont présentées ci-dessous :

- identifier les leaders des groupes vulnérables et marginalisés, les associations et fédérations concernées afin que ces derniers puissent relayer l'information à la base ;
- impliquer les leaders de la communauté, les organisations de la société civile et les ONG à toutes les phases de la mise en œuvre du projet ;
- organiser des entretiens individuels et des focus groupes avec les groupes vulnérables ;
- faciliter l'accès de ces personnes au mécanisme de gestion des plaintes mis en place par le projet.

5. Ressources et responsabilités pour la mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes

5.1. Modalités de mise en œuvre et ressources

L'Unité de Coordination du Projet (UCP) sera chargée des activités de mobilisation des parties prenantes. Les entités chargées de mener à bien les activités de mobilisation des parties prenantes sont le spécialiste en sauvegarde sociale et l'expert en VBG de l'UCP, le spécialiste en sauvegarde environnementale, le spécialiste en communication, le spécialiste en suivi-évaluation, le chargé de la gestion financière et le Coordonnateur du projet qui en garantira l'exécution. L'équipe du projet sera appuyée par les structures locales mises en place dans les zones d'intervention du Projet (antennes régionales).

La responsabilité globale de la mise en œuvre du PMPP incombe au Coordonnateur de l'Unité de Coordination du projet (UCP).

Les modalités de mise en œuvre des activités de mobilisation des parties prenantes au titre du projet sont les suivantes :

❖ Les Assemblées avec les communautés

Il s'agit en général de consultations publiques formelles, présidées par l'autorité locale, sanctionnées par un compte rendu dûment rédigé. L'inconvénient de ce type de réunions est que, seules les personnes les plus influentes exprimeront librement ou facilement leurs opinions et, par conséquent ne constituent pas une voie de consultation appropriée.

Ces réunions sont néanmoins utiles, pour partager des informations générales sur une activité, lorsqu'on ne nécessite pas toujours la prise de parole de tout le monde. Dans ces cas, elles rassurent le public local sur le soutien que le projet a reçu des autorités. Elles sont aussi considérées comme un effort de transparence et de partage de l'information et offrent l'opportunité de transmettre des informations à un grand nombre de personnes.

❖ Les Focus Groupes

La méthode des focus groupes (groupes focalisés) est une méthode qualitative de recueil des données. C'est une méthode très utile à organiser les différentes parties prenantes pour obtenir les opinions d'un groupe de personnes sur certaines questions spécifiques. Ces rencontres ciblent en général les personnes intéressées par les mêmes questions (par exemple, la compensation foncière ou l'assistance aux groupes vulnérables, ou l'emploi des femmes). Ces groupes de discussion peuvent être établis par catégorie d'âge, par sexe, par type d'activité, etc. Il est également recommandé que les discussions de groupe se tiennent dans un endroit sûr et soient animées par une personne du même sexe (ex : une femme animatrice pour un groupe de femmes) afin d'encourager des discussions libres et ouvertes.

Cette technique d'entretien repose donc sur la dynamique de groupe, elle permet d'explorer et de stimuler différents points de vue par la discussion. En organisant des groupes de discussion, il est important de s'assurer que toutes les opinions divergentes sont exprimées ; la discussion est centrée sur la question à discuter ; et

conclure avec des propositions concrètes faites et les perspectives pour les prochaines étapes s'il y a lieu.

❖ **Les Entretiens individuels**

Les entretiens individuels, plus que tout autre dispositif, permet de saisir, au travers de l'interaction entre le projet et les différentes parties prenantes, le point de vue des individus, leurs compréhensions d'une expérience particulière, leur vision du projet, en vue de les rendre explicites, de les comprendre en profondeur ou encore d'en apprendre davantage. Comme la parole est donnée à l'individu, l'entretien s'avère un instrument privilégié pour mettre au jour les informations sur le projet. C'est une approche qui cible en particulier les autorités locales, les élus locaux, les chefs coutumiers, les leaders d'opinion, etc. il est un excellent moyen d'implication des acteurs.

Il est important d'établir des attentes avec l'interlocuteur sur la façon dont l'information sera utilisée et la gamme d'autres personnes à consulter, donc personne n'est déçue si toutes ses idées ne sont pas reflétées.

Veuillez noter que cette méthode (ou toute autre méthode décrite ci-dessus) ne doit jamais être utilisée pour identifier ou interroger les survivants de la VBG/EAS/HS.

❖ **Les Médias de masse**

Les médias de masse (journaux, radios, télévisions, sites web) offrent des possibilités de diffusion de l'information sur une large échelle, à travers des communiqués de presse ; des reportages sur le projet ; des campagnes de lancement, des entrevues avec la direction du Projet ; des visites de sites organisées ; etc.

❖ **Commissions ou comités locaux**

Des comités et des commissions peuvent être établis au niveau local (quartier, village) ou communal, afin de surveiller certaines activités sensibles du Projet.

Ces comités et commissions mixant les représentants du Projet, les représentants de la société civile, de la communauté et les autorités administratives locales peuvent permettre un engagement régulier et efficace avec les parties prenantes.

❖ **Les ateliers**

La tenue des ateliers provinciaux/communaux rassemblant diverses parties prenantes est un outil permettant de partager des informations sur le projet, établir un consensus et favoriser l'engagement des différents acteurs concernés.

Ces ateliers peuvent être des voies où les parties prenantes concernées aux niveaux local et national sont impliquées.

❖ **Brochures sur le projet**

Une brochure simplifiée de présentation du projet, présentant les informations suivantes sur le projet :

- objectifs du projet et caractéristiques clés, y compris l'emplacement exact et les principaux objets à construire;

- principaux impacts environnementaux et sociaux du projet;
- mécanisme de consultation du projet;
- mécanisme de règlement des plaintes du projet qui sera sensible aux plaintes VBG/EAS/HS avec plusieurs points d'entrée et une approche centrée sur les besoins des survivants-es ;
- disponibilité de la documentation (quoi, où);
- informations de contact.

Cette brochure pourrait être éditée pour une large diffusion et sera actualisée de manière périodique durant la mise en œuvre du projet en intégrant les réalisations clés du projet, les activités à réaliser les événements important (comme les inaugurations des ouvrages) ; les Indicateurs d'emploi (nombre d'employés locaux pour les travaux et les entreprises principales et sous-traitants) ; etc.

❖ **Gestion des feedbacks et partage d'information avec les parties prenantes**

Les suggestions, réclamations et autres contributions des parties prenantes seront recueillies dans un formulaire de feedback qui sera élaboré et rempli durant les rencontres de consultation. En outre, les parties prenantes auront la possibilité d'envoyer leur feedback par email et courrier physique ou de manière interactive par téléphone ou le site web du projet. Les feedbacks compilés par le personnel dédié du projet seront partagés pour une prise en charge rapide.

❖ **Site web du projet**

Le projet ouvrira un site Web dédié où les informations sur le projet seront mises à la disposition du public. Ces informations seront régulièrement mises à jour avec de nouveaux messages informatifs, communiqués de presse et offres d'emploi.

Le site Web du projet comprendra une feuille de commentaires où toute partie touchée ou intéressée pourra déposer une requête ou un grief.

Ces feuilles seront suivies (alerte par e-mail aux personnes concernées de l'équipe du projet), avec l'obligation d'accuser réception dans un délai (à définir dans le mécanisme de gestion des plaintes).

❖ **Visite des sites du projet**

Les visites sur les sites du projet consistent à amener de petits groupes de parties prenantes (les autorités locales, journalistes, représentants des organisations de la société civile) à visiter les sites du projet et à transmettre des informations sur les impacts environnementaux et sociaux et les mesures d'atténuation.

La visite des installations du projet par des groupes de jeunes peut également être efficace car elle peut donner une idée de l'objectif général du projet, susciter l'intérêt, l'appropriation locale et fournir des informations sur les formations supérieures soutenues par le projet.

❖ **Démarche de prise en compte des points de vue des groupes vulnérables**

D'emblée, les consultations avec les communautés sont ouvertes au public et tous les mécanismes de mobilisation seront mis en œuvre pour toucher l'ensemble des

parties prenantes. Toutefois, s'il s'avère que certaines PAP, dont la vulnérabilité est avérée, refusent ou sont dans l'incapacité physique de participer aux rencontres, le Projet organisera de concert avec elles et selon leurs convenances des concertations dans des lieux qu'ils jugeraient appropriés.

L'UCP dispose d'un spécialiste pour la gestion des risques d'EAS/HS. Des Experts techniques pourraient être mobilisés pour des consultations sûres avec les groupes vulnérables et/ou sur des sujets sensibles, en cas de besoin.

❖ Stratégie en matière de santé et de sécurité

Pour assurer la sécurité des populations mesures suivantes systématiquement prises :

- organisation régulière de séances de sensibilisation des populations et du personnel sur la prévention du VIH/SIDA, des IST, des grossesses non désirées, des VBG/VCE, les risques d'incidents et/ou d'accidents ;
- prévenir l'Expert sécurité du projet avant tout déplacement sur le terrain et tenir compte des orientations de ce dernier sur le terrain.

Les activités de mobilisation des parties prenantes seront documentées par le biais d'un archivage physique et électronique

5.2. Budget

Le budget pour la mise en œuvre du PMPP est intégré dans le coût du projet et les activités détaillées sont dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4:Budget du PMPP

Catégorie budgétaire	Quantité	Coûts unitaires	Périodes/années	Coût total	Observations
1. Estimation des salaires du personnel* et des dépenses connexes					
1a. Communication sur le projet	PM	PM	PM	PM	A réaliser par le spécialiste du projet
1b. Frais de déplacement du personnel	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget de fonctionnement du projet
2. Consultations/réunions participatives de planification ou de prise de décision					
Organisation de groupes d'ateliers régionaux dans la mesure du possible	4	5 300 000	Après approbation du financement additionnel	21 200 000	Des rencontres régionales ont été organisés dans le cadre du financement initial du projet et vont se poursuivre avec le

					financement additionnel
3. Campagnes de communication					
3a. <i>affiches, dépliants</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
3b. <i>campagne dans les médias sociaux</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
4. Formations					
4a. <i>formation sur les questions sociales/environnementales pour le personnel de l'UEP et du maître d'œuvre</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
4b. <i>formation sur les violences à caractère sexiste pour le personnel de l'UEP et du maître d'œuvre</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
5. Enquêtes auprès des bénéficiaires					
5a. <i>enquête sur la perception à mi-parcours du projet</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
5b. <i>enquête sur la perception en fin de projet</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
6. Mécanisme de gestion des plaintes					
6a. <i>formation des comités du mécanisme de gestion des plaintes</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
6b. <i>boîtes à suggestions dans les villages</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
6c. <i>Supports de communication du mécanisme de gestion des plaintes</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
6d. <i>enquêtes sur les plaintes/visites sur place</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
6e. <i>Prise en charge frais de fonctionnement des COGEP</i>	PM	PM	PM	PM	Inclus dans le budget du projet
BUDGET TOTAL CONSACRÉ À LA MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES :				21 200 000	

6. Mécanisme de gestion des plaintes

Un mécanisme de gestion des plaintes est un système qui permet de soumettre et de traiter aussi rapidement que possible non seulement les plaintes, mais aussi les questions, suggestions, réactions positives et préoccupations des parties touchées par un projet au sujet de la performance environnementale et sociale dudit projet.

6.1. Description du mécanisme de gestion des plaintes

Tableau 5 : Tableau illustratif des étapes du mécanisme de gestion des plaintes

Étape	Description du processus (ex.)	Délai	Responsabilité
Structure de mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes	Mise place des Comités Villageois (COGEP-V), Départementaux (COGEP-D) et National de Gestion des plaintes (en les adaptant aux mécanismes existants et fonctionnels et en les renforçant au besoin)	-Mai 2021 pour les 15 premières communes ; -Mars 2023 pour les dix 10 communes de la première extension ; -Mars 2024 pour les cinq (05) communes de la 2 ^{ème} extension et Juin 2024 pour les communes du premier financement additionnel	Coordonnateur UCP
	Formation des membres des comités sur le contenu du MGP et sur leurs rôles.	Du 03 au 07 Août 2021 pour les communes initiales ; 13 au 15 février. 2023 et 29 au 31 mars 2023 pour les communes de la première extension ; 05 au 07 mars 2024 et 26 au 28 mars 2024 pour les communes de la 2 ^{ème} extension ;	Spécialiste en sauvegarde sociale

Étape	Description du processus (ex.)	Délai	Responsabilité
		11 au 14 Juin 2024 pour les Communes du premier financement additionnel	
	Informations/sensibilisation et communication sur les dispositions du mécanisme à l'endroit du personnel et des communautés	Permanent	Spécialiste en sauvegarde sociale
	Acquisition et mise en place du matériel et fournitures nécessaires au fonctionnement du MGP	Dès la mise en place des comités	Coordonnateur UGP
	Elaboration des outils de travail nécessaires	Dès la mise en place des comités	Spécialiste en sauvegarde sociale
Enregistrement des plaintes	<p>Les plaintes peuvent être déposées par les canaux suivants :</p> <p>Ligne téléphonique : 25312003/04 exploitée par l'UCP/PUDTR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courriel à coordination@pudtr.bf • Lettre à BP 1126 Ouagadougou 01 • En personne dans un établissement physique : UCP, Mairie, Préfecture, Antennes régionales, • Registre de doléances ou boîtes à suggestions situées : UCP, Mairie, Préfecture, Antennes régionales, <ul style="list-style-type: none"> • Médias sociaux : facebook • Formulaire en ligne sur le site Web suivant : www.pudtr.bf 	<p>Dès la mise en place des comités et de façon Permanente</p>	UCP COGEP-V et D

Étape	Description du processus (ex.)	Délai	Responsabilité
Tri, traitement	Toute plainte reçue est transmise au Comité de gestion des plaintes, enregistrée dans un registre disponible et classé selon les types de plaintes suivants : sensible ou non sensible	Dès réception de la plainte	Points focaux locaux pour les plaintes non sensibles et point focaux VBG pour les plaintes sensibles
Accusé de réception et suivi	Le plaignant reçoit un accusé de réception de la plainte du point focal local ou point focal VBG selon le type de plainte	Dans les deux jours suivant la réception de la plainte	Points focaux locaux pour les plaintes non sensibles et point focaux VBG pour les plaintes sensibles
Vérification, enquête, action	L'enquête sur la plainte est menée par une Commission d'enquête qui sera mise en place par le PUDTR si la plainte nécessite une enquête. Un projet de résolution est formulé par le Comité de gestion des plaintes et communiqué au plaignant par le point focal	Dans un délai de dix jours ouvrables	Comité des plaintes composé des responsables sauvegardes environnementale, sociale et VBG de l'UCP du PUDTR ; le point focal du niveau concerné ; une ou des personnes ressources dont l'expertise est nécessaire pour l'approfondissement de la plainte
Suivi et évaluation	Les données relatives aux plaintes sont collectées dans une base de données et communiquées à la Banque Mondiale tous les trimestres	Trimestres	Les agences d'exécution et l'UCP
Retour d'informations	Les commentaires des plaignants concernant leur satisfaction à l'égard du règlement des plaintes sont recueillis si nécessaire	Une fois la solution acceptée et mise en œuvre avec succès	Points focaux locaux pour les plaintes non sensibles et point focaux VBG pour les plaintes sensibles
Formation	Les besoins en formation du personnel/des consultants de l'UEP, des maîtres d'œuvre et des consultants chargés de la supervision sont les suivants : ✓ Mise en place des	Après Validation du PMPP	

Étape	Description du processus (ex.)	Délai	Responsabilité
	<p>points focaux et élaboration d'un répertoire renfermant toutes les informations utiles ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation des acteurs notamment sur la gestion des plaintes EAS/HS et l'approche centrée sur les besoins des survivant(es) ; ✓ Elaboration de guide résumant les procédures du MGP ; ✓ Acquisition et distribution de kits (registre, modèle de PV, carnets, fiche d'évaluation, documentation, stylos, téléphone, puce). 		
Le cas échéant, versement de réparations à la suite du règlement de la plainte	Un dossier individuel sera créé pour chaque requérant et comportera le formulaire de plainte, le formulaire de clôture, les PV issus des sorties de vérification, les états de paiement (si le requérant a obtenu à terme une compensation financière), et toute pièce rentrant dans le cadre de la gestion de la plainte.	Au besoin	UCP et COGEP-D
Procédure de recours	Si toutes les tentatives de résolution à l'amiable ne trouvent pas l'assentiment du plaignant, ce dernier peut à tout moment recourir au traitement judiciaire.	Au besoin	Plaignant

Étape	Description du processus (ex.)	Délai	Responsabilité
	Les plaignants sont libres d'entamer la procédure judiciaire s'ils le souhaitent. Cela se fera toujours avec le consentement éclairé de la/du plaignant/e. Ainsi, les plaignants doivent être informés de l'option de recours à la justice.		

6.2. Gestion des plaintes des travailleurs

Dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR, il a été élaboré un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) spécifique au profit de l'ensemble des travailleurs du Projet¹ conformément aux dispositions de la norme n°2 de la Banque. L'objectif de ce MGP est de s'assurer que les préoccupations, plaintes/griefs/réclamations, doléances et suggestions venant des travailleurs directs ou des travailleurs indirects impliqués dans la mise en œuvre du projet, soient promptement écoutées, analysées et traitées dans les règles de l'art.

En vue d'assurer une gestion de proximité des plaintes/réclamations, les travailleurs (directs et indirects) du projet s'appuieront sur un organigramme à deux (02) niveaux comme suit :

Niveau 1 : le Comité de gestion des plaintes des travailleurs au niveau national (CGPT-PUDTR) ;

Niveau 2 : les comités de gestion de plaintes des travailleurs au niveau des entreprises (CGPT-E).

6.3. Gestion des plaintes VBG

La gestion des *plaintes pour l'exploitation et l'abus sexuel et le harcèlement sexuel (EAS/HS)* a été faite comme suit dans le cadre de la mise en œuvre du *Projet parent et se poursuivra pour le Financement additionnel* :

- Recrutement d'une ONG VBG chargé de Coordonner au niveau local le MGP d'EAS/HS
- Mise en place des outils de gestions des plaintes d'EAS/HS (formulaire d'enregistrement, registre des plaintes, etc.)

¹ Travailleur du projet : selon la norme n°2 de la Banque mondiale, on entend par travailleurs, du projet :

- a) Toute personne employée directement par l'Emprunteur (y compris le promoteur du projet et/ou les agences de mise en œuvre du projet) pour effectuer des tâches qui sont directement liées au projet (travailleurs directs) ;
- b) Les personnes employées ou recrutées par des tiers pour effectuer des travaux liés aux fonctions essentielles du projet, indépendamment de la localisation de ces travaux (travailleurs contractuels) ;
- c) Les personnes employées ou recrutées par les fournisseurs principaux de l'Emprunteur (employés des fournisseurs principaux) et
- d) Les membres de la communauté employés ou recrutés pour travailler sur le projet (travailleurs communautaires).

- Renforcement des capacités des points focaux VBG de l'ONG, des prestataires de services VBG, des responsables HSE des entreprises sur le mécanisme de gestion des plaintes d'EAS/HS
- Sensibilisation des travailleurs et des communautés bénéficiaires sur le MGP d'EAS/HS
- Enregistrement des plaintes d'EAS/HS par le Comité nation de gestion des plaintes comprenant un Expert VBG, les points focaux VBG de l'ONG VBG et des prestataires de services VBG. Des dispositions sont prises pour enregistrer de manière sûre et éthique, documenter les plaintes et traiter correctement les allégations d'exploitation et d'abus sexuels, de harcèlement sexuel (EAS/HS) et de violences contre les enfants (VCE). Ces dernières ne peuvent pas être enregistrées avec les autres plaintes au niveau des Comités de gestion des plaintes. Pour les cas enregistrés, l'ONG spécialisée sur les VBG recrutée, offrira des services aux survivants-es de VBG/EAS/HS dans la limite de ses attributions. En fonction des besoins spécifiques du/ de la survivant-e et de ses choix, l'ONG spécialisée pourrait être amenée à lui apporter un soutien psychologique, matériel et/ou financier, un soutien en conseil juridique, un soutien au plan sanitaire en collaboration avec les autres prestataires de service.
- Tri, traitement : Toute plainte de VBG est transmise à l'Expert VBG de l'UCP par le point focal VBG qui l'a enregistrée et une procédure de tri est engagée pour déterminer si elle relevé du Projet ou d'un autre partenaire. Seules les informations non identifiables seront partagées avec l'UCP et la Banque mondiale comme le type de cas, le lien de l'auteur présumé par rapport au projet, l'âge et le sexe du/de la survivant(e).
- Accusé de réception et suivi : Un accusé de réception est envoyé immédiatement ou dans un délai de 48 h au/à la plaignante par le point focal VBG
- Vérification, enquête, action : l'enquête est menée par l'Expert VBG en collaboration avec l'ONG VBG, le point focal VBG ou au besoin par un consultant recruté par le projet. Un rapport d'enquête est élaboré avec des recommandations.
- Suivi évaluation : Les données relatives aux plaintes de VBG sont collectées dans une base de données spécifique et communiquée à la Banque Mondiale tous les trimestres.
- Règlement judiciaire : Les plaintes liées aux VBG/EAS/HS ne pourront faire l'objet de règlement à l'amiable. Le projet privilégie la prise en charge psychosociale, sanitaire et juridique, Mais si le plaignant veut saisir la justice directement c'est de son plein gré et cela se fera toujours avec le consentement éclairé de la/du plaignant/e. Le projet doit se rassurer qu'il a eu l'accompagnement juridique nécessaire. Ainsi, les plaignants doivent être informés de leur liberté d'avoir recours à la justice, et des implications du recours à la voie judiciaire. Toutefois, les dépenses seront à la charge du projet si sa responsabilité est engagée.

7. Suivi et rapports

7.1. Résumé de la manière dont se fera le suivi et l'établissement de rapports concernant la mise en œuvre du PMPP (y compris des indicateurs)

Le PMPP fera l'objet d'un suivi basé à la fois sur des rapports qualitatifs (notamment les rapports d'activité) et des rapports quantitatifs liés à des indicateurs de résultats concernant la mobilisation des parties prenantes et la gestion des plaintes.

Les rapports sur le PMPP comprendront :

- i) Des rapports sur l'état d'avancement des engagements en matière de mobilisation des parties prenantes, conformément à la NES n° 10, qui sont prévus dans le Plan d'engagement environnemental et social (PEES)
- ii) Des rapports qualitatifs cumulés sur les avis et commentaires recueillis dans le cadre des activités organisées au titre du PMPP, en particulier : a) les problèmes qui peuvent être résolus en changeant la portée et la conception du projet, et qui sont pris en compte dans des documents de base tels que le document d'évaluation du projet, l'évaluation environnementale et sociale, le plan de réinstallation, le plan pour les peuples autochtones ou le plan d'action contre l'EAS/HS, si nécessaire ; b) les problèmes qui peuvent être résolus pendant la mise en œuvre du projet ; c) les problèmes qui dépassent le cadre du projet et qui seront mieux traités dans le cadre d'autres projets, programmes ou initiatives ; et d) les problèmes qui ne peuvent pas être réglés par le projet pour des raisons de compétence technique, de compétence juridictionnelle ou de coûts excessifs. Les procès-verbaux des réunions récapitulant les points de vue des participants peuvent également être annexés aux rapports de suivi.
- iii) Des rapports quantitatifs basés sur les indicateurs inclus dans le PMPP. On trouvera à l'annexe 3 un exemple d'indicateurs de suivi et de rapports.

7.2. Rapports aux groupes de parties prenantes

Le PMPP sera révisé et mis à jour, au besoin, pendant la mise en œuvre du projet.

Les synthèses et les rapports internes [trimestriels et autres] sur les plaintes du public, les demandes de renseignements et les incidents connexes, ainsi que l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures correctives/préventives associées, seront rassemblés par le personnel responsable et transmis à l'Unité de Coordination du projet.

Les populations seront tenues au courant de l'évolution du projet à travers les ateliers, par voie de rapports et par publication sur le site web du projet sur sa performance environnementale et sociale, ainsi que sur la mise en œuvre du PMPP et du MGP. Le projet produira, au moins une fois par an, des rapports de mise en œuvre du projet à l'intention des parties prenantes.

Le bilan de la gestion des plaintes sera également communiqué aux parties prenantes à travers les rencontres et des rapports trimestriels et annuels.

Les feedbacks compilés par le spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale sont partagés avec le Coordonnateur, pour une prise en charge, au besoin, afin d'améliorer le déroulement des activités de préparation du projet et mieux répondre aux attentes des bénéficiaires. Le cas échéant, la décision sera notifiée formellement à l'intéressé par courrier. Les termes de la lettre devront être adaptés au destinataire sur le plan intellectuel et culturel. Cette réponse pourra inclure :

- un résumé de la compréhension du commentaire soumis ;
- les explications sur la ou les solution (s) proposée (s) ;
- la solution retenue ;
- la procédure de mise en œuvre de la solution retenue y compris les délais.

8. Conclusion

Le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PMPP) constitue l'un des outils indispensables pour la mise en œuvre des activités du projets. Selon les nouvelles dispositions de la Banque mondiale, ce document fait partie des documents contractuels d'approbation de tout projet. Le présent document est élaboré dans la cadre de la soumission du Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR) au financement additionnel de la Banque mondiale. Le document a été élaboré suivant une approche participative à travers la consultation des parties prenantes suivantes :

- ✓ les Présidents de Délégation Spéciales et Secrétaire Généraux des Communes d'intervention ;
- ✓ les Directeurs régionaux de l'économie et de la planification, chef d'antenne du PUDTR ;
- ✓ le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), responsable de la tutelle et de la coordination globale du projet à travers la DGEP, la DGCOOP et la DGDT ;
- ✓ le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), pour la mise en œuvre des activités agricoles de résilience à travers la DGADI, la DGPV et SONATER ;
- ✓ le Ministère de la construction de la patrie à travers Agetib ;
- ✓ le Ministère de L'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MEBAPLN) à travers DGESS, la DGQEP, la DGACEVS et la DGEC-EPPNF ;
- ✓ le Ministère de l'Enseignement secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT) à travers la DGESS, la DGECC et DG EG ;
- ✓ le Ministère de la Santé (MS) à travers la DGESS et la DGSP ;
- ✓ l'ONG Tree aid ;

✓ l'ONG Labo-citoyenneté

Le PMPP est d'un document souple et pratique qui va évoluer en cas de besoin pour prendre en compte les besoins de mobilisation et de participation des parties prenantes dont les actions vont apporter une plus-value à la mise en œuvre et à l'atteinte des objectifs du projet. La mobilisation des fonds nécessaires sera adaptée à la mise en œuvre du projet avec souplesse.

9. Annexes

Annexe 1 : Synthèse des échanges de la consultation des Directeurs Régionaux de l'Economie et de Planification des Régions (Chefs d'antenne PUDTR) (en ligne) sur la préparation du financement additionnel

Partie prenante (groupe ou individu)	Synthèse des commentaires	Réponse de l'équipe de projet	Action(s) de suivi/Étapes suivantes
Directeurs Régionaux de l'Economie et de Planification des Régions (Chefs d'antenne PUDTR) de Nando, Nakambé, Ex région de l'Est et ex région de la Boucle du Mouhoun	-Est-ce possible d'avoir au stade actuel la liste exhaustive des sous projets par commune ?	Au stade actuel, les types de sous projets qui feront l'objet du financement additionnel sont connus par composante. Cependant, la liste définitive des sous projets qui seront financés n'est pas disponible avant la phase des négociations entre la partie nationale la Banque Mondiale	Finaliser l'actualisation du PMPP et du PEES du pour financement et transmettre à la Banque Mondiale
	Est-ce qu'il y'a des communes dont on est certain qu'elles ne feront pas partie des Communes d'intervention du financement additionnel ?	Compte tenu de la durée du financement additionnel, ce sont les Communes et villages dont la situation sécuritaire est favorable qui seront priorisées	Surveiller la situation sécuritaire des communes d'intervention du PUDTR
	Le financement additionnel sera opérationnel d'ici quand ?	Selon le programme de la Banque Mondiale et de la partie nationale, le financement additionnel doit être disponible avant fin décembre 2026	Finaliser l'actualisation du PMPP et du PEES du pour financement et transmettre à la Banque Mondiale pour la suite du processus

Ouagadougou le 12 mai 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES ENTRE L'UCP/PUDTR ET LES DREP/CHEFS D'ANTENNE SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	YAMEOGO Thomas	M	Spécialiste Fin PUDTR		
2	NASSE O. Abel	M	Expert Infrastructure PUDTR		
3	SAWADOGO Issouf	M	Spécialiste Sauvegarde Sociale PUDTR		
4	BISSOLE Rachid W	M	Coordinateur		

1

5	SONE/OUEDRAOGO W. Rachel	F	RSE/PUDTR		
6	AOUYA A. Laurent	M	SSE		
7	SANKARA Rosmane'	M	DREP ex région de l'EST		En ligne
8	ZONGO Audrey	M	DREP région du Nakambé		En ligne
9	TRAORE J. Robert	M	DREP région de l'ex Boucle du Mouhoun		En ligne
10	SANOU Djidjourma	M	DREP région de Nando		En ligne.

Annexe 2 : Synthèse des échanges entre l'antenne régionale du PUDTR de l'ex région de la Boucle du Mouhoun avec les acteurs communaux sur la préparation du financement additionnel

Partie prenante (groupe ou individu)	Synthèse des commentaires	Réponse de l'équipe de projet	Action(s) de suivi/Étapes suivantes
Présidents de délégations spéciales, Secrétaires Généraux et services	Est-ce qu'il y'a pas lieu de revoir les plans	Il y'aura d'autre rencontres de concertation avec les	Prévoir des échanges avec chaque commune

<p>techniques des Communes d'intervention du PUDTR de l'Ex région de la Boucle du Mouhoun (Dédougou, Fara, Poura, Siby, Toma, Boromo, Dokuy, Bomborokuy, Nouna, Tougan, yaba, Kouka) et les services techniques déconcentrés</p>	<p>d'investissement des communes pour actualiser les sous projets à mettre en œuvre en tenant compte d'autres projets en cours dans les Communes ?</p>	<p>communes afin de préciser les sous projets qui seront mise en œuvre dans le cadre du financement additionnel. Tout compte fait ce sont les acteurs des communes qui identifient les sous projets à réaliser conformément à leur plan communal de développement</p>	<p>afin de préciser les sous projets qui seront mise en œuvre dans le cadre du financement additionnel</p>
	<p>Avec l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines communes initiales, est ce que le financement additionnel pourra prendre en compte les sous projet (pistes rurales, Pont de Bagala, CEG, salles de classe, centre numérique communautaire, CSPS, etc) dont les études techniques et sauvegardes environnementales et sociales ont été réalisées et dont la mise en œuvre a été suspendus par correspondance ?</p>	<p>Le financement additionnel ne pourra pas prendre en compte l'ensemble des sous projet prévus dans les plans d'investissements des communes et dont la situation sécuritaire n'a pas permis la mise œuvre. Une priorisation sera faite en fonction du niveau de maturité du sous projet, l'éligibilité du sous projet par rapport aux domaines prioritaires identifiés pour financement additionnel et le niveau de sécurité dans la commune.</p>	<p>Travailler avec les communes pour stabiliser les sous projets que seront mise en œuvre</p>
	<p>Est-ce que les investissements prévus par le PUDTR et inscrits dans le plan communal de développement de Dédougou et qui par faute de ressources financières seront réalisés dans le cadre du financement additionnel</p>		

	<p>-Est-ce possible d'avoir la liste des sous projets qui seront mis en œuvre dans chaque commune ?</p>	<p>Au stade actuel, les types de sous projets qui feront l'objet du financement additionnel sont connus par composante. Cependant, la liste définitive des sous projets qui seront financés n'est pas disponible avant la phase des négociations entre la partie nationale et la Banque Mondiale</p>	<p>Finaliser l'actualisation du PMPP et du PEES du projet pour le financement et transmettre à la Banque Mondiale</p>
	<p>Est-ce que le financement additionnel pourra prendre en compte l'équipement des salles de classes qui n'avaient pas été équipés pour cause d'insécurité du moment où la situation sécuritaire s'est améliorée dans ces communes ?</p> <p>Vous vous rappelez que des bancs destinés aux communes de Solenzo, Kouka et Yaba avaient été réorientés à Dédougou et à Toma.</p>	<p>Il y a une possibilité pour ce qui concerne l'équipement des infrastructures construites par le PUDTR.</p> <p>Le projet tient à la pleine fonctionnalité des infrastructures et prend acte de cette préoccupation et veillera à ce que les salles de classes construites par le projet et non équipées le soient</p>	<p>Prendre en compte cette préoccupation au moment opportun</p>
	<p>Dans les types de sous projets mentionnés par composante, il manque les sous projets de pavage et d'électrification de rues, de réhabilitation de bâtiments administratifs, est-ce à dire que ces sous projets ne sont plus d'actualité ?</p>	<p>Même si les sous projets de pavage et d'électrification de rues, de réhabilitation de bâtiments administratifs étaient prévus dans le projet initial, ces sous projets ne sont pas pris en compte dans les domaines prioritaires du financement additionnel</p>	

	Le financement additionnel sera opérationnel d'ici quand ?	Selon le programme indicatif de la Banque Mondiale et de la partie nationale, le financement additionnel pourrait être disponible au plus tard à la fin de décembre 2026	Finaliser l'actualisation du PMPP et du PEES du pour financement et transmettre à la Banque Mondiale pour la suite du processus
--	--	--	---

Liste de présence Commune de Boromo

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Boromo le 11. mai 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	GO Evariste Casimir	M	DAFB/Mairie		
2	PAREIDA S. Jacqueline	F	Mairie Boromo PRCP		
3	BARTOGO Isai Klenango	M	PDS/Mairie		
4					
5					

19

Liste présence Commune de Bomborokuy

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Bomborokuy, le 12 mai 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	DIENDIERE R- Denis	M	PDS/Mairie Bomborokuy		
2	GUIGNA A. H.	M	SG/Mairie Bomborokuy		
3	DEMBELE Parfait	M	Comp lab Bomborokuy		
4					

Liste de présence Commune de Dédougou

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

Dédougou, le 12 mai 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction		Signature
1	ZONGO Hamidou	M	SGR Dédougou		
2	DONJERE Ibrahim Bouréma	F	C-SEP/Mairie Dédougou		
3					
4					

Liste de présence Commune de Dokuy

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

PUDTR
Projet d'Urgence de Développement
Territorial et de Résilience

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

Dokuy le 12 mai 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	GUINGANE Abdoul Ouabidi Sibri	Masculin	Mairie/PDS		
2					

Liste de présence Commune de Fara

Fara le 12 mai 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	OUANGO Aloys	M	Mairie / PDS		
2	RAMDE P. Jacob	M	ROPI / Fara		
3	OUOBA soulita	M	PRCI / Fara		
4					

Le Président de la Délégation Spéciale Communale

Aloys OUANGO
Attaché Administratif

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

Active

Liste de présence Commune de Poura

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

PUDTR
Projet d'Urgence de Développement
Territorial et de Résilience

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

POURA le

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	NEA Ouambi	M	Mairie / en vice président		
2	BOGNINI T. G. Constant	M	Mairie / Technicien Communal		
3	KABORE Abdoulaye	M	Mairie / agent domestique		
4					

Liste de présence Commune de Siby

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Siby, le 12/05/2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	OUEDRAGO W Jean-Baptiste	M	Maire/SG		
2	KABORE Aboumouche	M	Maire/PRCP		
3	SOUGUE N. Emmanuel	M	Maire/Comptable		
4					
5					
6					

Je soussigné le Maire de la Commune de Siby certifie la présence de la liste ci-dessus mentionnée.
OUEDRAGO W Jean-Baptiste

Liste de présence DREP ex Boucle du Mouhoun

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
ANTENNE REGIONALE DU PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Dédougou le 12/05/2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	TRAORE B. Jean Robert	M	chef d'antenne PUDTR/BTH		
2	ILBORO Raymond	M	Maire/ASP		
3	ZALLI Djibrilou	M	Gestionnaire PUDTR		
4	JANCHO S Luc	M	PUDTR ASE		
5					

Liste de présence Commune de Toma

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

 SECRETARIAT GENERAL

 PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO

 La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Toma, le 12 MAI 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	SAWADOGO Zakaria	M	Mairie Toma PDS		
2	BARRO Oumar	M	SGM / Mairie		
3	TDE CHARLES HENRI	M	Comptable / Mairie		
4					
5					

Liste de présence Commune de Tougan

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

 SECRETARIAT GENERAL

 PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO

 La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Tougan, le 12 mai 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	YOUGBARE L. Paulin	M	SG/Mairie		
2	TIENDREBEOGO Ougou	M	PDS Tougan		
3	SIRABO Lagou Daouda	M	Agent technique Municipal		
4					
5					
6					

Liste de présence Commune de Yaba

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

PUDTR
Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Yaba le 12 mai 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	OUEDRAOGO Daouda	M	Mairie / PDS		
2	KIENTORE Rosmane	M	Mairie / SG		
3	YAMEOGO Pascal	M	Mairie / comptable		
4					

Liste de présence Commune de Nouna

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE

PUDTR
Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Nouna le 12 mai 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	TIOMO Souleymane	M	PDS de Nouna		
2	ZERBO Harouna	M	SG Nouna		
3					

Annexe 3 : Synthèse des consultations des parties prenantes des communes de Koupéla, Pouytenga et Yargo pour la préparation du financement additionnel

Partie prenante (groupe ou individu)	Synthèse des commentaires	Réponse de l'équipe de projet	Action(s) de suivi/Étapes suivantes
<p>PDS, SG, PRM, Représentant Education, Président de la commission affaire et foncière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin en complexes scolaires, en PEA surtout au sein des écoles, en normalisation des infrastructures éducatives avec équipement ; - Besoin toujours de boutiques de rue compte de l'activité commerciale ; - Manque de latrines et de forages au niveau des boutiques de rue déjà construites ; - Besoin d'aménager un air de stationnement pour les véhicules de transport ; - Réactiver les instances de suivi citoyen ; - Besoin d'infrastructures préscolaires ; - Besoin d'infrastructures d'assainissement ; - Besoin d'appui logistique à la commune (véhicules) ; - Disponibilité de sites pour les magasins de stockage ; - Itinéraires de route à bitumer déjà identifier ; - Besoin de jardin maraicher ; - Impliquer davantage les acteurs locaux dans le processus de passation des marchés car une fois avec l'interpellation de l'ASCE-LC, les autorités n'avaient pas de contact avec les entreprises impliquées ; - La réalisation de maison de jeunes, de femme, de salle 	<ul style="list-style-type: none"> - Le financement additionnel prendra en compte uniquement les trois composantes (1,2 et 3); - Les infrastructures marchandes sont prises en compte avec le PADEL, le PUDTR gère les besoins urgents avec une approche intégrée ; - Les échanges pour tenir compte des préoccupations se poursuivront tout au long de mai - la nouvelle échéance du projet est de deux ans maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi de la prise en compte des activités résiduelles ; - Le suivi sur le terrain et les cadres de concertations.

	polyvalente (étude de faisabilité disponible) et d'ouvrages de franchissement demeurent une préoccupation majeure.		
--	--	--	--

- Commune de Pouytenga

Partie prenante (groupe ou individu)	Synthèse des commentaires	Réponse de l'équipe de projet	Action(s) de suivi/Étapes suivantes
PDS, SG, PRM, Représentant Education, Président de la commission affaire et foncière.	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte ci-possible dans les études de bitumage la route Pouytenga-Andemtenga-Bilanga ; - Besoin de 5 magasins de stockages dont les études sont réalisées ; - Besoin de boutiques de rue compte de l'activité commerciale - Sérieux problème d'assainissement donc un besoin prononcé d'ouvrages d'assainissement - Besoin de basfonds aménagés, de maison de jeunes, de gare routière et de marché, d'air de stationnement et d'infrastructures d'assainissement - Mettre l'accent sur les ouvrages de franchissement et d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Le financement additionnel prendra en compte les trois composantes (1,2 et 3) de l'exposé ; - Les infrastructures marchandes sont prises en compte avec le PADEL, le PUDTR gère les besoins urgentes avec une approche intégrée ; <p>Les échanges pour tenir compte des préoccupations se poursuivront tout au long de mai</p> <p>la nouvelle échéance du projet est de deux ans maximum.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi de la prise en compte des activités résiduelles ; - Le suivi sur le terrain et les cadres de concertations.

- Commune de Yargo

Partie prenante (groupe ou individu)	Synthèse des commentaires	Réponse de l'équipe de projet	Action(s) de suivi/Étapes suivantes
PDS, PRM, Représentant Education	<ul style="list-style-type: none"> - Les sort des infrastructures restantes dans le PTA (marché, maison de jeunes et l'unité de transformation) ; - Besoin de construction du bureau pour la CEB, les actuels bureaux sont les logements pour enseignants ; - Besoin de boutiques de rue - Prendre en compte dans les études de faisabilité pour le bitumage des routes, la route départementale reliant Koupéla-Yargo-Baskouré ; - Manque de retenu d'eau dans la commune de Yargo. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le financement additionnel prendra en compte uniquement les trois composantes (1,2 et 3); - Les infrastructures marchandes sont prises en compte avec le PADEL, le PUDTR gère les besoin urgentes avec une approche intégrée ; <p>Les échanges pour tenir compte des préoccupations se poursuivrons tout au long de mai la nouvelle échéance du projet est de deux ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le suivi de la prise en compte des activités résiduelles ; - Le suivi sur le terrain et les cadres de concertations.

Liste de présence Commune de yargo



MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE




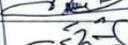




PUDTR
Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrans

Yargo, le 12/05/2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PUDTR


N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	KAMBOU Achille	Masculin	Mairie /PDS	[REDACTED]	
2	WOBGO Boukare	Masculin	CEB-Yargo		
3	KADIOGO Moumini	Masculin	Agriculture		
4	SEBGO Hamidou	Masculin	Elevage/ ZALE		
5	MALGOUBRI Moussa	Masculin	Représentant enseignant gen		
6	Ouedraogo Nahamadi	Masculin	JCP Yargo		

Liste de présence Commune de Koupéla

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE




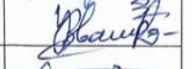
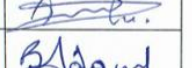
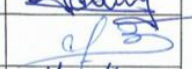


BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Koupéla, le 12/05/2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	SAGNON Moumouni	Masculin	Maire PDS		
2	KABRE Paul	Masculin	Président CAEF		
3	BELEMBAGO Omer	Masculin	Maire 2e vice - PDS		
4	BELEM Adama	Masculin	SG /Maire		
5	TARPAGA Sidiki	Masculin	PRCP/Maire		
6	MALBILA Madi	Masculin	DPLP /DP		

Liste de présence Commune de Pouytenga

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

Pouytenga, le ... 12/05/2020

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	TIENDRE Bénédict	H	Maire PTG PDS		
2	SINARE Oumou	H	Maire PTG SAN		
3	TOUGOUMA Pascaline	F	Maire DABF		
4	BONKOUNGOU P. André	M	PRCP/PTG		
5					

Activer

Annexe 4 : Procès-verbal de consultation des parties prenantes des communes de Koudougou et Réo pour la préparation du financement additionnel

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REGION DE NANDO

DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION

ANTENNE REGIONALE DU PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO

**La Patrie ou la Mort,
Nous Vaincrons**

PROCES VERBAL

RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT ADDITIONNEL PROJET D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE (PUDTR)

Mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le douze mai à partir de 15 Heures 30 minutes, s'est tenue à Koudougou, la rencontre d'échanges sur la préparation du deuxième financement additionnel du Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR).

Présidée par Monsieur le President de la Délégation Spéciale de de la Commune de Koudougou, la rencontre a porté sur le partage d'informations relatives à la préparation du deuxième financement additionnel du PUDTR.

La rencontre a connu la participation de l'équipe technique de la Mairie de Koudougou et deux cadres de l'Antenne régionale du PUDTR de Nando. La liste de présence est jointe en annexe.

Le présent Procès-verbal (PV) qui rend compte des travaux de la rencontre, s'articule autour des points suivants : (i) le mot d'ouverture du PDS, (ii) le déroulement des travaux et (iii) la clôture de la session.

I. DU MOT D'OUVERTURE

L'ouverture de la rencontre a été marquée par le mot de Monsieur le PDS de la commune de Koudougou. Il a dans son mot souhaité la bienvenue à tous et rappeler le but de la rencontre. En outre, il remercié le Projet PUDTR pour les réalisations déjà faites dans la commune aux bénéfices des populations. Pour finir, Monsieur le PDS a invité ses collaborateurs à avoir une oreille attentive aux informations qui seront partagées l'antenne régionale du projet et ne pas hésiter à poser des questions, faire de observations voire des suggestions pour une bonne préparation du financement additionnel.

II. DU DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés suivant 3 points essentiels : un mot introductif du chef de l'antenne, un exposée des nouvelles orientations pour la formulation des activités relatifs au financement additionnel et les échanges.

Dans son mot introductif, le Chef d'antenne régional du PUDTR a officiellement donnée l'information l'accord d'un financement additionnel au PUDTR et la préparation dudit financement, ce qui a nécessité une approche de consultation à la base pour recueillir les avis des communes bénéficiaires. Par la suite, il a rappelé quelques les éléments clés à prendre en compte dans la préparation du processus de financement additionnel à savoir les nouvelles priorités nationales ayant motivé la

négociation du nouveau financement, les cibles du projet non atteints, l'approche intégrée, la non réalisation de certaines activités pour des raisons d'insécurité.

Concernant l'exposé sur les nouvelles orientations de l'Unité de Coordination du Projet pour la formulation des activités à venir, il a été fait par l'assistant en suivi évaluation auprès de l'antenne régionale.

Pour la **Composante 1**, les activités doivent s'articuler autour de :

1. réalisations des complexes scolaires, des établissements secondaires et des CSPPS sur nouveaux sites ;
2. accès à l'eau potable, la construction de PEA dans les écoles normalisées et dans les nouvelles communes ;
3. réalisation des AEPS dont les études ont déjà faites.

Pour la **Composante 2**, l'accent doit être mis sur :

1. les pistes rurales, les ouvrages de franchissement ;
2. l'assainissement;
3. les études de faisabilité pour le bitumage dans les villes chefs-lieux de provinces.

Pour la **Composante 3**, il s'agit de formuler des activités en phase avec :

1. les aménagements de jardins maraichers ;
2. les constructions de magasin de stockage ;
3. les aménagement de bas-fonds rizicoles.

A la suite de sa communication, les échanges ont porté sur les points consignés dans le tableau.

Partie prenante	Synthèse des commentaires	Réponse de l'équipe de projet	Action(s) de suivi/Étapes suivantes
PDS Koudougou	Les populations bénéficiaires de la commune de Koudougou éprouvent des sentiments de satisfactions pour les infrastructures (écoles, centre de santé, boutiques de rue, pistes rurales... déjà réalisées.	RAS	Suivre le processus de préparation du financement additionnel Rester disponible pour d'éventuels besoins d'informations
Le directeur en charges des matières transférées	Quelles perspectives pour les réhabilitations/constructions des écoles (Zoodo Nooma, école primaire classique du secteur 2) et des CSPPS des secteurs 2 et 5 qui étaient prévues dans la phase	Ces cas seront examinés lors de la formulation des activités et conformément	

	passée avec des études de faisabilités réalisées ?	aux nouvelles orientations pour la phase additionnelle	
Le Directeur des services technique de la municipalité	Rappelle de la prévision de construction du Marché de Nongtaaba de Koudougou dont les études avaient commencé. Aussi, des ouvrages de franchissements étaient prévus au secteur 1 et au secteur 6	Ces cas seront examinés lors de la formulation des activités et conformément aux nouvelles orientations pour la phase additionnelle	
Représentant de la direction régionale en charge de la construction de la Patrie	Quelles perspectives pour les 06 ouvrages de franchissements qui étaient prévus dans la phase précédente du projet ? Que faire des pistes rurales prévues et réalisées dans la phase précédente et qui non pas encore fait l'objet de réception ?	Ces ouvrages feront l'objet d'examen lors de formulation activité et conformément aux nouvelles orientations pour la phase additionnelle A la fin du projet la période de 06 mois (janvier à juin 2026) a été accordée pour finaliser ses actions	
Le directeur en charge de la planification	Au regard de certaines difficulté rencontrés avec l'utilisation du système solaire dans les infrastructures réalisées par le PUDTR, n'est-il pas nécessaire pour la phase additionnelle d'utiliser un système hybride ?	Une proposition qui pourrait être examinée avec les acteurs du domaine.	

III. DE LA CLOTURE DE LA SESSION

Le mot de clôture a été prononcé par Monsieur le Président de la délégation spéciale de Koudougou. Il a traduit sa reconnaissance à l'ensemble des parties prenantes et remercié à nouveau le PUDTR pour les efforts consentis. Il a aussi promis que la Mairie se préparera pour faciliter les prochaines étapes dans le processus de

préparation. L'ordre du jour étant épuisé, il a clôturé les travaux à 16 heures 45 minutes.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Koudougou, le 12 mai 26

**Le rapporteur de séance
de séance**

*Le Chef d'Antenne Régionale
commune*

Le Présidente

Le PDS de la

Sanou DJIDJOURA

PARE

*Conseiller des Affaires Economiques
l'Ordre d*

Amédée

*Administrateur Civil
officier de*

Liste de présence Commune de Koudougou

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
 REGION DE NANDO
 DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE ET DE LA PLANIFICATION
 ANTENNE REGIONALE DU PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO
 La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Koudougou le 18 Mai 2026



LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction		Signature
1	SANDOU Djédjouma	Masculin	AR- PUDTR Nando		
2	PARE Amédée	Masculin	Mairie/PDS		
3	Bacif/Zoungouma Odette	Feminin	Mairie/UP		
4	KABORE Martial Aimé Déhation	Masculin	DRCP- Nando		
5	ADUBA Loukoumani	Masculin	SC/Mairie KDS		

6	BAMBARA Abdoul Moumouni	Masculin	Mairie/DRDP		
7	Souly Guy Antoine	Masculin	DSTM/Mairie		
8	KABORE KARIM Jean Baptiste	Masculin	DST/ Mairie KDS		
9	Bassole Louis	Masculin	DESP/Mairie KDS		
10	NIKIEMA Haround	Masculin	Mairie (DMP)		
11	ZOHED Joseph	Masculin	AR-NANDU AD- PUDTR ADE/Mairie ASE		
12					
13					
14					
15					
16					



Liste de présence Commune de Réo

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Réo, le 13/05/2026



LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT DU ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	ZAGRE S. Issaka	M	Maire/Pos	[REDACTED]	[Signature]
2	SANABOGO Maminata	F	Mairie/SG		[Signature]
3	BASSOLE Bou bri	F	DSTM/ABF		[Signature]
4	NEYA K. Laurent	M	Comptable		[Signature]
5	QUEL Bosile	F	Mairie/IRCO		[Signature]
6	BADO BOSSO	F	DSTM/CSADFA		[Signature]

1

7	SANOU Djidjourma	M	AR PUDTR Chef d'Antenne	[REDACTED]	[Signature]
8	ZANGO JOSEPH	F	AR - PUDTR ASE		[Signature]
9					
10					
11					
12					



Annexe 5 : Synthèse des consultations des parties prenantes des communes de Diabo, Diapangou, Tibga et Fada N’Gourma pour la préparation du financement additionnel

Partie prenante (groupe ou individu)	Synthèse des commentaires	Réponse de l’équipe de projet	Action(s) de suivi/Étapes suivantes
PDS-Diabo	<p>-Sollicitation de précisions quant à la prise en compte de nouveaux investissements dans le cadre du deuxième financement additionnel ;</p> <p>-Interrogation relative au rôle des communes dans la réalisation des ouvrages d’approvisionnement en eau potable, dans un contexte marqué par le transfert de la maîtrise d’ouvrage de ces infrastructures à l’ONEA</p>	<p>Il a été précisé que le deuxième financement additionnel concernera uniquement les investissements déjà inscrits dans les plans d’investissement des communes et qui n’avaient pas encore été retenus/réalisés lors du financement initial</p> <p>Cette question fera l’objet d’une analyse approfondie en vue d’identifier les catégories d’ouvrages susceptibles d’être prises en charge par les communes.</p>	
SG-Diabo	<p>Préoccupation relative à la possibilité de prendre en charge, dans le cadre du deuxième financement additionnel, la réparation des insuffisances ou imperfections constatées sur certaines infrastructures déjà réalisées.</p>	<p>Le deuxième financement additionnel sera exclusivement consacré à la réalisation de nouveaux investissements prévus dans les plans d’investissement des collectivités et demeurés non exécutés. Toutefois, les imperfections constatées sur certaines infrastructures pourront être corrigées avant leur réception définitive</p>	
Comptable-Diapangou	<p>Préoccupation portant sur la conduite à tenir</p>	<p>Selon la nature de l’investissements, certaines</p>	

Partie prenante (groupe ou individu)	Synthèse des commentaires	Réponse de l'équipe de projet	Action(s) de suivi/Étapes suivantes
	pour les investissements prévus dans des villages devenus inaccessibles, alors qu'elles étaient accessibles au moment de l'élaboration des plans d'investissement.	pourront être délocalisés, mais d'autres non	
PDS et SG/Fada N'Gourma	<p>- Demande de précisions sur les communes bénéficiaires ainsi que sur les parts de financement allouées à chacune d'elles, notamment à la commune de Fada N'Gourma ;</p> <p>-Plaidoyer pour la prise en compte de deux (02) activités considérées comme prioritaires pour la commune, mais qui ne sont pas inscrites dans les plans d'investissements initiaux</p>	<p>A date, aucune planification des investissements n'est disponible, par conséquent, il n'a pas de liste de communes bénéficiaires</p> <p>Le deuxième financement additionnel sera exclusivement consacré à la réalisation des investissements non réalisés qui étaient prévus dans les plans d'investissement des collectivités</p>	

Liste de présence rencontre avec les Commune de Diabo, Diapangou, Tibga et Fada N'Gourma

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Fada N'Gourma le 12 MAY 2026

LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PUDTR

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	GUIRA S. Lazare	M	Mairie P.D.S DIABO		
2	OUEBOROGO Bouneima	M	SG M/Diabo		
3	OUBA Babouguini	M	Comptable/Diabo		
4	PAMOUSSO Bienvenu	M	PRCP/Diabo		
5	PACMOGNA Maxime	M	DREPIANT PUDTR		

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
6	NIKIEMA S. Herman n	M	Comptable/Tibga		
7	MOULMA Zakaria	M	DRCTEF - Est		
8	TABOUBOU Hamadou	M	Mairie DFG Comptable		
9	ZONGO Aime Naoual	M	CSAF/Gouver- nement - Fada		
10	MAIGA Abdoul Kabir	M	Maire de Fada N'Gourma		
11	DANI Kampaniba Jérôme	M	PDS/Fada N'Gourma		
12	LINGANI Hounsou Prosper	M	AR - Est/ASE		
13	SANKARA Rosmarie	M	PUDTR - Est Chef d'antenne		
14					

Annexe 6 : Synthèse de la rencontre entre l'UCP et les acteurs des ministères en charge de la Santé, de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire sur le financement additionnel du PUDTR

Partie prenante (groupe ou individu)	Synthèse des commentaires	Réponse de l'équipe de projet	Action(s) de suivi/Étapes suivantes
*Ministère de la santé (DGESS, DGSP-DHPES)	Quelle est la date de démarrage des activités ?	La date probable de démarrage des activités est le 1er janvier 2027	
*Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationale (DGESS, DREPPNF-Kadiogo, DGQEP, DGACVS/DAMSSE)	Quelle est la durée de mise en œuvre de la phase additionnelle	La durée de mise en œuvre du Financement additionnel serait de 24 mois	
*Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique ((DGESS, DG/DGEC-EPPNF, DRH, DGEG)	Quelles sont les activités qui sont retenues pour ce financement additionnel du Projet ?	Les activités du Financement additionnel porteront entre autres sur des infrastructures éducatives et sanitaires, des constructions de pistes rurale, des aménagements de basfonds, etc	
*Ministère de l'Economie et des finances (DGCOOP)	Quel est le sort qui est réservé aux activités non réalisées de la phase initiale	Certaines activités de la phase initiale qui n'ont pas été réalisées sont en cours d'exécution. D'autres activités dont les études ont été déjà réalisées seront reversées au titre du financement additionnel	
	Quelles sont les communes d'intervention du financement additionnel		

		<p>Les régions d'interventions du Financement additionnel sont celles des Bankui, du Goulmou, du Nando et du Nakambé.</p> <p>Les communes d'interventions seront connues ultérieurement</p>	
--	--	---	--

Liste de Présence de la rencontre entre l'UCP et les acteurs des ministères en charge de la Santé, de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET D'URGENCE, DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE RESILIENCE



BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou le 13 mai 2026

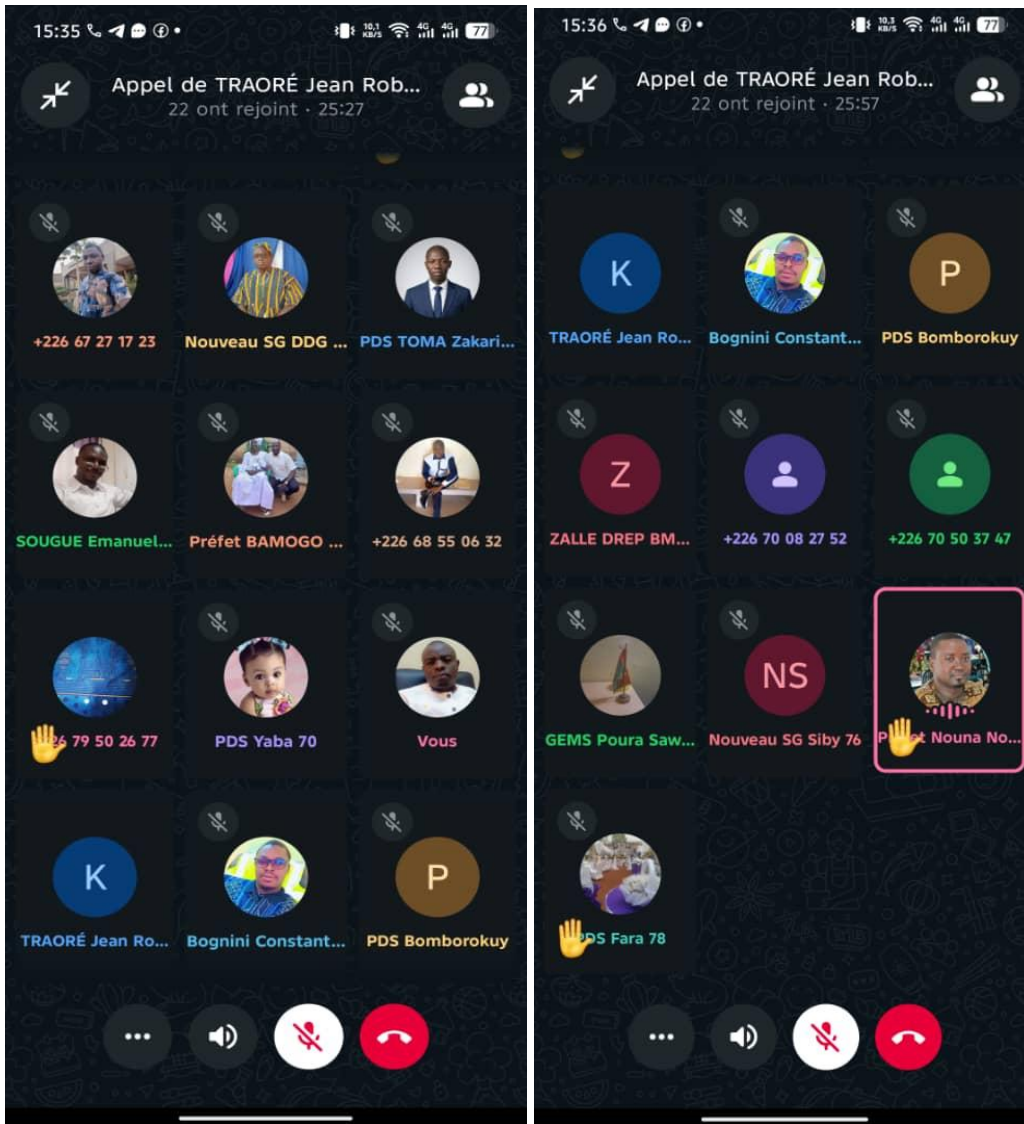
LISTE DE PRESENCE

OBJET : RENCONTRE D'ECHANGES ENTRE L'UCP/PUDTR ET LES ACTEURS DES MINISTERES SECTORIELS SUR LA PREPARATION DU DEUXIEME FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PUDTRA1

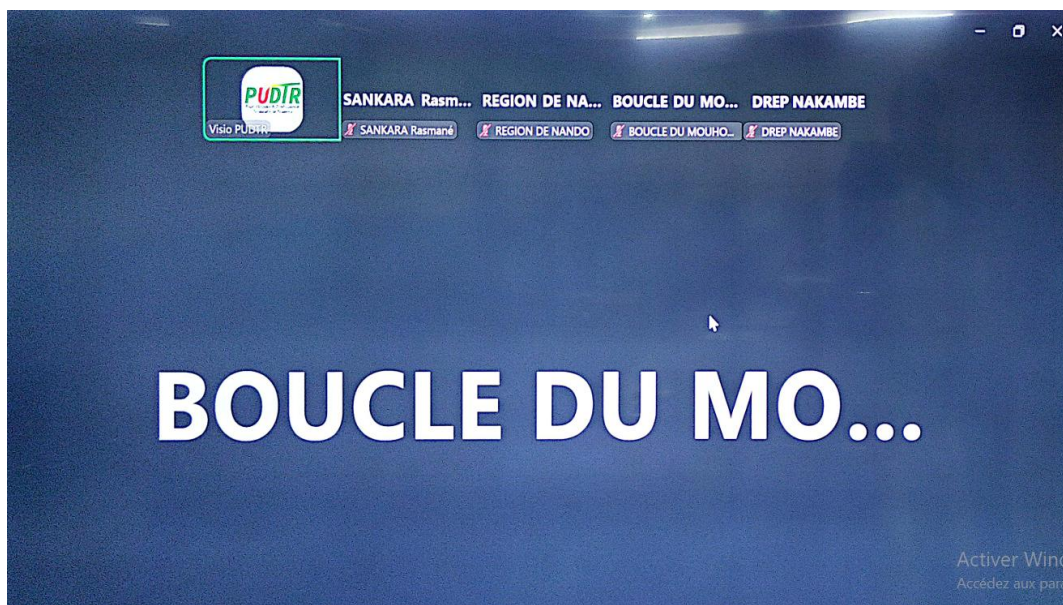
N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
1	SAWADOGO/KANGAMBEA Françoise	Féminin	Agent de la DREPPNF - Kadiogo		
2	Ouedraogo K. BOLLIFACE	M	DGESS/HEBARU		
3	KABORE/ZANGRE Mariam	F	DGESS/HEBARU Agent		
4	GANDAMA Lamoussa	Masculin	DGNEP-Agent		
5	Ouedraogo Koultiga Djilil	Masculin	DGACVS DAMSSE /Agent		

N°	Nom et prénom(s)	Sexe	Structure /Fonction	Téléphone	Signature
6	SAMBARE Halidou	M	DGESS/RESPT Agent		
7	ILBOUDO Rasmané	M	DGEC/MS chef service		
8	SANDWIDE PASCAL	M	DGCoop/Agent		
9	BORO Halib Mousse	M	DHPES/DGSP Agent		
10	Bagué Ali	M	DGEC-EPPNF Agent		
11	MEDA J.B. Bonaventure	M	DGACC/DG/HEBARU		
12	WAONGO Ousséni	M	DRH/RESPT		
13	OUEORAOGO Salam	M	DGEG/RESPT		
14	Ouoba moara Noël	M	E-VBG PUDTA		
15	YAMÉOGO Thomas	M	Spécialiste Eur PUDTR		
16	SAWADOGO Idou/	M	Spécialiste Santé/Sociale		

Annexe 7 : Images de rencontre virtuelles entre l'antenne du PUDTR de l'Ex région de la Boucle du Mouhoun et les Communes



Annexe 8: Images de rencontre en Visio entre l'UCP PUDTR et les antennes du PUDTR de l'Ex région de la Boucle du Mouhoun, de Nando, de Nakambé et de l'Ex région de l'Est



Annexe 9 : Synthèse des résultats de la consultation des parties prenantes dans les régions du Goulmou, de la Sirba, des Bankui et du Sourou dans le cadre du financement initiale

Acteurs/institutions	Points discutés	Atouts pour les PP	Préoccupations et craintes	Suggestions / recommandations
Directeurs provinciaux de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique	L'environnement et le changement climatique	Tous les secteurs ont été pris en compte et les fiches de l'étude d'impact environnemental ont déjà envoyés Les inquiétudes sont plus ou moins levées	Impact sur la faune et la flore Pouvoir mettre en pratique les recommandations et suggestions proposées dans la théorie	Faire l'étude d'impact environnemental en respectant nos propres textes pour mieux assoir le développement. Impliquer les services techniques qui doivent accompagner la mise en œuvre du projet, Impliquer les collectivités car ils sont les premières bénéficiaires de ce projet.
Secrétaires généraux des régions représentant du Gouverneur	Projet d'urgence des infrastructures	Le projet prend en compte les zones non touchées par l'insécurité pour travailler à renforcer la résilience des populations ; Créer des infrastructures		Pour une bonne mise en œuvre du projet il faudra : Respecter les normes environnementales et sociales ; Faire participer la population dans l'élaboration du projet pour permettre sa réussite.

Acteurs/institutions	Points discutés	Atouts pour les PP	Préoccupations et craintes	Suggestions / recommandations
		es d'urgences pour parer à l'insécurité dans ces zones.		
Représentants de la coordination des jeunes	Projet d'urgence des infrastructures	Cet atelier a permis de connaître les besoins réels de la population	Installation et insertion des déplacés internes dans leur nouveau milieu de vie Les projets sont ficelés pour les populations mais qui en général ne sont pas pris en compte dans les dits projets	Construction de pistes rurales dans sa zone. Si le projet pouvait : Mettre l'accent sur les préoccupations (habitations) des personnes vulnérables tels que les enfants, les femmes, les personnes âgées et les handicapés, Infrastructures socioéconomiques et sanitaires Tous les partenaires devraient s'engager à discuter des projets avec la population avant de leur proposer des solutions, Travailler en amont et en aval pour bénéficier des retombés du dit projet.
Maires et Secrétaire généraux des communes concernées	Projet d'urgence des infrastructures	Ce nouveau projet offre la possibilité d'ajouter des infrastructures qui n'étaient pas retenues dans le cadre du PADEL telles que les infrastructures sanitaires, scolaires et routières. Réalisation d'infrastructures socioéconomiques et routières	Problème de suivi des chantiers, Les marchés sont souvent attribués à des personnes dont les autorités ne sont même informées, Infrastructures hors norme Les infrastructures socioéconomiques retenues pour	Assurer la sécurisation foncière Impliquer davantage les collectivités dans la mise en œuvre du projet. Plus de suivi dans l'exécution des projets Les parties prenantes doivent apporter des propositions soutenables à l'élaboration de ce plan d'urgence, Impliquer les collectivités territoriales. Les parties prenantes doivent concourir à trouver des activités

Acteurs/institutions	Points discutés	Atouts pour les PP	Préoccupations et craintes	Suggestions / recommandations
			ce projet pourront permettre une amélioration du mode de vie la population Installation et insertion des déplacés internes dans leur nouveau milieu de vie	qui puissent aider les différentes communes
Chargé du projet PADEL	Projet d'urgence des infrastructures et de l'insécurité	Prévenir la crise en travaillant à stabiliser les zones non touchées par l'insécurité pour éviter que l'ennemi ne prenne du terrain	L'insécurité	Il faut un engagement des parties prenantes pour une réussite du projet.
Coordonnatrice provinciale des femmes des provinces concernées	Projet d'urgence des infrastructures	Développement de la province		Ajouter des infrastructures de centre de transformation surtout pour les femmes.

Annexe 10 : Rapport synthèse des ateliers de Dédougou et de Fada

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'infrastructures d'urgence de réponse et de prévention aux crises une mission de communication sur le projet a été organisée du 27 au 28 août 2020 dans les Chefs-lieux des régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. Ces missions font suite à une mission virtuelle de la Banque mondiale (BM) qui s'est déroulée au Burkina Faso du 03 au 11 août 2020 pour l'appui à la préparation d'un Projet d'urgence de développement territorial et de résilience (PUDTR) dans quinze (15) communes de deux (2) régions dont cinq (5) dans la région de l'Est et dix (10) dans la région de la Boucle du Mouhoun. L'objectif global de ces missions était de présenter le projet aux parties prenantes, d'identifier et de mobiliser l'ensemble des acteurs, groupes d'acteurs et institutions concernées par le projet afin d'échanger avec eux pour mieux cerner les intérêts, les craintes, les préoccupations, les motivations et attentes d'une part et de recueillir leurs suggestions et recommandations pour une meilleure formulation du projet et une gestion inclusive des risques et effets environnementaux et sociaux d'autre part.

Le présent rapport fait la synthèse des travaux et s'articule autour de trois (3) points suivants :

- ouvertures des travaux ;
- communications suivies d'échanges ;
- recommandations.

I. Ouvertures des travaux

Les travaux ont été présidés par les Secrétaires généraux des régions représentant les gouverneurs.

Ils ont connu la participation des Haut-Commissaire de la Gnagna, du Gourma, de la Kossi, des Banwa, du Sourou et du Nayala, les Maires des quinze (15) Communes concernées, des Services techniques déconcentrés, des ONG, des représentants des chefferies coutumières, les représentants des OSC, des CVD des jeunes et des femmes.

Les cérémonies d'ouvertures ont été essentiellement marquées par les mots de bienvenu des Secrétaires généraux dans les différentes régions. Ils ont tous salué l'initiative du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers consistant à faire face au défi sécuritaire en initiant la conception de projet de réalisation d'infrastructures socioéconomiques et d'investissement sociaux de base au profit des zones fragiles.

II. Communications suivies d'échanges

1. Les communications

a. Présentation du projet d'infrastructures d'urgence de réponse et de prévention aux crises

La première communication a concerné la présentation du projet d'infrastructures d'urgence de réponse et de prévention aux crises, articulée autour des points suivants : (i) le contexte du projet ; (ii) l'aperçu sur le projet ; (iii) les parties prenantes ; (iv) les risques et les modalités de gestion ; (v) les perspectives.

b. Présentation sur l'importance de l'implication des parties prenantes dans le projet

La deuxième communication a porté sur « l'importance de l'implication des parties prenantes dans le PUDTR ». Les points suivants ont été développés par les communicateurs : (i) Les objectifs ; (ii) La définition des parties prenantes ; (iii) l'implication des parties prenantes ; et (iv) perspectives.

2. Des échanges

Les communications ont l'objet d'échanges entre les participants et ont permis aux participants de poser des questions de compréhension et faire des suggestions pour une bonne formulation et une meilleure mise en œuvre du projet.

a- Les questions d'éclaircissement ont porté sur :

- le quota des investissements par commune ;
- le rôle des parties prenantes et ce qui est attendu d'eux dans le projet ;
- les modalités de mise en œuvre du PUDTR et le rôle des communes lors de l'opérationnalisation du projet ;
- les activités éligibles et les types d'infrastructures du PUDTR ;
- la différence entre le PADEL et PUDTR ;
- l'étude d'impact environnemental et social ;
- le cahier des charges pour la mise en œuvre du PUDTR dans lequel le rôle de chaque partie prenante est défini ;
- le sort réservé aux chantiers en souffrance du PADEL.

b- Les observations et les suggestions ont concernées les points suivants :

- préciser les contours du système d'alerte contre l'insécurité tel que indiqué dans la chaîne des résultats ;
- compléter la liste des parties prenantes (Chambre d'agriculture, fédération régionale des artisans, les acteurs agro-sylvo-pastoraux, les autorités de tutelle) ;

- prévoir des mesures compensatrices pour les personnes qui seront affectées par la mise en œuvre du projet ;
- prévoir un appui à l’accompagnement des producteurs pour l’écoulement de leurs produits ;
- prendre en compte les risques de pression sur les ressources forestières ;
- faire un bilan de la mise en œuvre du PADEL afin de tirer des leçons à prendre en compte aussi bien dans la préparation que dans la mise en œuvre du PUDTR ;
- instaurer un mécanisme de gestion des plaintes ;
- prévoir des actions de sécurisation foncière pour pallier les crises éventuelles dues à la pression occasionnée par les Personnes déplacées internes (PDI) ;
- prendre en compte l’accompagnement des services techniques déconcentrés.

A la suite, des réponses ont été apportées à l’ensemble des préoccupations soulevées par les participants.

c- Recommandations

A l’issue des échanges, les recommandations suivantes ont été formulées à l’endroit de l’équipe promotrice du projet :

- assurer une meilleure mise en œuvre du projet en évitant les retards constatés dans la mise en œuvre des autres projets ;
- prévoir l’accompagnement des producteurs pour l’écoulement de leurs produits par la prise en compte de la réalisation de la zone industrielle de Dédougou. Cette réalisation pourrait être prise en compte dans les activités du Conseil régional ;
- voir la possibilité de prendre en compte le financement des sessions des CPD ;
- voir la possibilité d’accompagnement des Collectivités Territoriales dans l’élaboration des PCD ;
- Impliquer les Collectivités Territoriales ainsi que la tutelle dans l’identification, la réalisation et le suivi du projet ;
- élaborer un cahier des charges précisant le rôle de chaque partie prenante du projet ;
- associer la direction régionale de l’habitat et de l’Urbanisme au suivi-contrôle des projets ;
- éviter l’installation des camps de regroupement des Personnes déplacées internes dans la région, et soutenir si possible les familles accueillant ces PDI ;
- impliquer les communes dans la maîtrise d’ouvrage pour leur permettre de bien assurer le suivi ;

- prévoir des ateliers au niveau communal avec les acteurs dans chaque commune pour une meilleure implication des parties prenantes ;
- prendre en compte dans le projet des activités telles que l'assainissement, le curage des caniveaux dans le projet, la réalisation d'infrastructures de transformation.

Conclusion

Ces ateliers ont permis de présenter le projet PUDTR, d'échanger sur le contenu du projet, les parties prenantes du projet et de recueillir les attentes des participants. Cette occasion a été le lieu pour les participants de s'approprier des objectifs et de cerner les acteurs et groupes d'acteurs à travers leurs intérêts et leurs préoccupations.

Annexe 10 : Listes de présence des participants des ateliers de Dédougou et de Fada du financement initial du PUDTR

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU DEVELOPPEMENT
=====

SECRETARIAT GENERAL
=====

DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL
=====

PROGRAMME D'APPUI AUX DEVELOPPEMENT
LOCALES
=====

ANTENNE REGIONALE PADEL BOUCLE DU MOUHOUN

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice





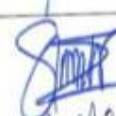










Dédougou le

ATELIER PREPARATOIRE A L'ELABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN.

Liste de présence premier jour

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
1.	GANAME KALANBIBO L. Gdoko	DRPSNFAHIBIH Dédougou		
2.	GUSSOU Tewendo Hermann	DR EP/BMH		
3.	Koumboum Mohamedi	DRP/VECC / Boum Directeur		
4.	ZONGO Gregoire	cadet		
5.	GANOU Ibrahim	DRS BIH		

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
6.	SANGARE MOUSSA	Coordinateur communale des jeunes (Nouba)		
7.	BAYILI Pibohe'	DREP/RMH		
8.	DORINTA Mankailou	DPEECC/Nayala		
9.	OUATTARA Mamou	DPEECC/RMH		
10.	TRAORE Issouf	DPEECC/Kossi		
11.	NEYA Béjira	SG Maire de Bourasso		
12.	KONATE Yacouba	1 ^{er} Adjoint au Maire		
13.	SANGARE Alassane	Coordination Communale des Jeunes de Doko		
14.	SANGARE Youssoufou	Président de la Commission de Doko		
15.	SIDIBE Dramane	Représentant de la Commission de Doko		
16.	SIDIBE Fatoumata	Coordinatrice Communale des Femmes de Doko		
17.	KIEMTORE Rachmane	SG / Mameyabo		
18.	Fari Henri	Boutumier		

Activer Windows

Accédez aux paramètres pour activer Windows

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
19.	Ki Daouda	Commerçant		
20.	Paré Frédéric	Représentant jeune		
21.	Sia Zolika	Représentante des femmes		
22.	Karambiri Basile	Mairie commune de Yaba		
23.	KINDA Laurent	DRCIA-BM		
24.	GNANOU Mariama	Haut-Commissariat Toma		
25.	ZOROME Saïba	Haut-Commissariat Nouha		
26.	Traoré Ouidiba Joseph	Représentant coutumier		3
27.	Traoré Niki Mathias	Représentant des commerçants		
28.	Traoré Ivette	Coordinatrice des femmes		
29.	TRAORÉ Nabou dit Paulin	Coordination des Jeunes		
30.	TRAORÉ Pierre	Président CVD		

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
31.	Traore Montini Jean-Baptiste	Mairie		
32.	PACERE Haragdo Alouane	Président des jeunes Commerçants de Nioua		
33.	Sarogo Korotimi	Coordination communale des femmes de Nioua		
34.	DIERMA Lassinan	SG de la mairie de Nioua		
35.	ZOUMBARA Blain	Mairie de Dokuy		
36.	Coulibaly Dimé Lesthène	Mairie Bourasso		
37.	COMPAORE Silmane	Représentant des jeunes (Bourasso)		
38.	DAKUYO Abraham Zoumba	Représentant des Commerçants Bourasso		
39.	Goussa Amadou Victor	Centaines Nioua		
40.	KONATE Fatimata	Représentante des femmes de Bourasso		
41.	ZONGO Windpouire Eduard	Gendarmerie		
42.	MEDA Debraoum Antilde	DR/Transport		

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature	
43.	YAKORO Urbain	SG / Bomboro Kay			
44.	LAMY Hicoyou	Représentant aut. Chambre de Commerce			
45.	ZALLE Djibrilou	DREP. BTH			
46.	DABAL Salimata	Gouvernement D.D.G			
47.	BAGORO Alexis	UCN / PADEL			
48.	SAWADOGO Salifou	UCN / PADEL ^{AS}			
49.	SERE Bourouma Sidiki	UCN / PADEL			
50.	DERA Salifou	Gestionnaire Antenne Reg IPADEL			
51.					
52.					
53.					
54.					

Liste de présence de l'atelier préparatoire du PUDTR initial dans la région de la Boucle du Mouhoun

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DU DEVELOPPEMENT

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL

PROGRAMME D'APPUI AUX DEVELOPPEMENT
LOCALES



ANTENNE REGIONALE PADEL BOUCLE DU MOUHOUN

Dédougou le













ATELIER PREPARATOIRE A L'ELABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES DANS LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN.

Liste de présence deuxième jour




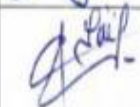
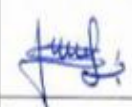


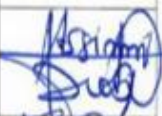




N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
1.	SANOY Siaka	Haut-commissariat Tougan	[REDACTED]	[Signature]
2.	Zoungana M Corneille	Mairie de Lan kou	[REDACTED]	[Signature]
3.	GANSORE Adama	Mairie Lan kou	[REDACTED]	[Signature]
4.	KINDO ALY	Représentant des Jeunes / Lan kou	[REDACTED]	[Signature]
5.	SONDO ALI	Représentant des Comm. et Cant / Lan kou	[REDACTED]	[Signature]

Activer Windows
Accédez aux paramètres pour activer

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
6.	DIËNI Sibiri	chef/ couturier Lankoué		our
7.	DONDY Clémentine	coordinatrice des Femmes /Lankoué		gf
8.	SANOU Sibiri Norbert	Koukattouana Chef Couturier		
9.	SANOU Fatoumata	Représentante du Femme Kouka Salé		
10.	FRAORE Nourra	DPEVCC /Bakoua		
11.	CELEDRACIO T JONAS	Gendarmerie Nationale .		
12.	OUATTARA Brama	DREEVCC /BITH		
13.	Coulibaly Youami	Couturier		
14.	Kané Noutou	Représentant des Jeunes Solenjo		
15.	SANOU Fatogama	Coordinateur des Jeunes de Kouka		
16.	Coulibaly Totorou Salif	Représentant des jeunes Amadou		
17.	LAMY Hiéyiri	Représentant Chambre de commerce		
18.	SINON Harouna	SG /Moussé		

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
19.	SANOU Ibrahima	direction régionale secteur BMH		
20.	OUEDRAOGO Zera	Coordination Dpt de Solenzo		
21.	SOURABIE I. THIERY	DRUH/BMH		
22.	COULIBALY BETA/YOU	Solenzo, Coatuniers de		
23.	BAYILE Pibohé	DREP/BMH		
24.	ZALLE Djibirou	DREP/BTH		
25.	DRABO Denis	Mairie de Tougan		
26.	KADIO Joseph/Claver	Mairie de Solenzo		
27.	TIHO Ouanhoun	Mairie de Kouko		
28.	Coulibaly Soulymane	Maire/SAVABA		
29.	TRAORE Dédicé	MAIRE/Solenzo		
30.	Sanou char	Maire /Kouka		

Activier Windows

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
31.	TRAORE Issoufou	Mairie de Naoua		
32.	TARA ADAMA			
33.	BINGO Bawindsida	SGP/Banwa Solenzo		
34.	COULIBALY Saïfoulaye	DRAAH/BNH.		
35.	YARO Aminata	Représentante conseil communale de la jeunesse		
36.	Bino tiéka Otimoula	Coordinatrice communale.		
37.	Lamoukiri Bourahima	Chef coutumier		
38.	Drobo Assimi	Commerçant		
39.	DIANDA Zakaria	DREP/BMH		
40.	Sonogo Aboubakar	Mairie/Tougan		
41.	DoudoulGou Alaxane	Représentant des Commerçants/Solenzo		
42.	DABAL Salimata	Commerçant SG		

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
43.	KINDA Laurent	DRCIA-BM		
44.	GANATE/KALANDIBO L.Godette	DAPS/PAH BRH		
45.	GUSSOU Tewende Hermanu	DREP/BMH		
46.	Sawadogo Salifou	UCN/PAGE		
47.	Quedraogo B. fait	chauffeur HC Banwa		
48.	GANSORE ABRAMANE	chauffeur Marie KODI		
49.	Tall Ma Samadou	chauffeur Marie Kouka		
50.	Quedraogo Diadonne Eyward	chauffeur Marie Solenzo		
51.	DRabo Bakary	chauffeur Marie Lougan		
52.	Eoulibly karata blaise	chauffeur Marie Sanabo		
53.	Quedraogo Ousdemi	chauffeur Marie de Vanoue		
54.	SAMOU ISSA	chauffeur DP Environnement		

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contacts/Mail	Signature
55.	ZONHO Grigori	PADEL		
56.	BAGORO Alexis	UCN/PADEL		
57.	SAWADOGO Salifou	UCN/PADEL		
58.	SERE Boubaou Sidiki	UCN/PADEL		
59.	DERA Salifou	DREEV/BMH		
60.				

REGION DE L'EST

 DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE
 ET DE LA PLANIFICATION DE L'EST

Fada N'Gourma , le 28 Août 2020

LISTE DE PRESENCE

ATELIER PREPARATOIRE A L'ELABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES (PEPP) AU PROJET D'INFRASTRUCTURES D'URGENCE DE REPOSSE ET DE PREVENTION AUX CRISES (PUI-PE) DANS LA REGION DE L'EST

N° Ordre	NOM ET PRENOM (S)	Structure	Email	Signature
01	ORE Amidou	Gouvernement	ore@subca-bf	
02	DIALLA Zoubere	DGDT	diadialla@pnae.gouv.bf	
03	YANOGO Eric J.G	UCN/PADEL	yanogo@pnae.gouv.bf	
04	BANILA Djakoudja	BUNCE	banila@pnae.gouv.bf	
05	BASS Laurent	AC Bongoumbé	l.bass@pnae.gouv.bf	
06	THOMBIANO Fadel Alexandre	Mairie TADA	thombiano@pnae.gouv.bf	
07	TRAORE Yimoufou	DREEVCC EST	traore@pnae.gouv.bf	

N° Ordre	NOM ET PRENOM (S)	Structure	Contact	Email	Signature
08	COULIBALY Abdoulaye	DP/IEVCC/6	[REDACTED]	ulpaper55@gmail.com	[Signature]
09	SAMBO/ZERBO Elisabethe	Tin Tin	[REDACTED]	elisabethe.zerbo@ tintin.org	[Signature]
10	TAPPEL Awa	CDI /osc	[REDACTED]	awatt4681@gmail.com	[Signature]
11	SAWABOGO Oumarou	DR/PE	[REDACTED]	ouadogoumarou@ gmail.com	[Signature]
12	TISSOLOGO Zakaria	DR/MUBA/1	[REDACTED]		[Signature]
13	dan kouandé Baniata	Maine/Bi	[REDACTED]	banibaniata@gmail.com	[Signature]
14	KINDA Joachim	Maine/Coor	[REDACTED]	indjoachim08@gmail. com	[Signature]
15	COULDIATI T. Lazare	Maine/Ma	[REDACTED]	latioalazare@gmail.com	[Signature]
16	Estiane Alphonce	ATSDM /Ma	[REDACTED]	estiane8@gmail.com	[Signature]
17	Samou Yacouba	DR/CI/A	[REDACTED]	mal.yacouba@yahoo.fr	[Signature]
18	TEINDREBADIO Yamba	DRS-Eot	[REDACTED]	yambatein@ledeogo@gmail.com	[Signature]
19	Kondetanké Salomé	CRF	[REDACTED]		[Signature]
20	MADIEGA ELISABETH	Coordination Communa Bogara	[REDACTED]	elisabethe18@gmail. com	[Signature]

N° Ordre	NOM ET PRENOM (S)	Structure	Contact	Email	Signature
21	OUBA Fimba	Conseil Régional de la jeunesse		mbaoubas@gmail.com	
22	LANKOANDE Max Adolphe	Mairie de Bogandé		maxyankoand@gmail.com	
23	Tagnan Salamatu	CD Femme Bilang		amatoutagnan@gmail.com	
24	Lankoandé D. Belistine	CAR/Gnang		-	
25	Diagbouga Popoali	Coal CD Femme		-	
26	Boungou Viorine	CD Femmes Na		-	
27	Lankoandé Diakira	Sole Tracyp		-	
28	Banole Hamma	Chef Bouché		-	
29	Lankoandé Youmanké	ASS Bil des jeunes		-	
30	Lankoandé Jenkiéni	Représentant agri. Bilang		-	
31	OUALI Yankina	Représentant Mairie de Bog		-	
32	KABORE Kassoum	Représentant S		abkass@yahoo.fr	
33	Souobou Clément	JEUH-ES		souobouclément@gmail.com	






Activer Windows

N° Ordre	NOM ET PRENOM (S)	Structure	Contact	Email	Signature
34	Lankouandé P. Emmanuël	Représentant des Agriculteurs		/	
35	LANKOUANDE DIN THOM	Représentant des Commerçants		/	
36	Guétanga Hermode	HUE		/	
37	Selgo - Sibiri	Représentant des transport		/	
38	Youna Aldjima	C.R. A. Gnagna		/	
39	Komondi Moussa	Représentant Agriculture		/	
40	DAMBINA BANDIYOMBO	1 ^{er} Adjoint au Maire Locale		/	
41	BOURGOU Koumba	Maire/Maire de Manni		bourgo1@gmail	
42	André Labodi André	producteur Entrepreneur Ag		-	
43	HASSER, Timothée	HUE		-	
44	Lankouandé D. Jean	Représentant des Commerçants		jeanlankouandé@ mail.com	
45	TINDANO Daniel	Représentant de coordination des Jeunes - Bénin		indaniel49@gmail. com	
46	OUOBA Mathieu	Représentant du Directeur Provincial Environnement		ouoba16@yahoo.com	

1 DPEEC.6na&na

N° Ordre	NOM ET PRENOM (S)	Structure	Contact	Email	Signature
47	NAYAMBA Abel	Gouvernorat		abel@yahoo.fr	
48	KABORÉ BILA	DR PN-EST			
49	DIAGBEUGA Sakou	Refu des jeunes			
50	WADEMBOU Yombou	Ref commerce			
51	SANON K. A. Sekou	Gendarmerie		kahmadsekou@yahoo.com	
52	ILBOUDO T Jean Guy	DRPN		oud@gmail.com	
53	IANI K. Jérôme	Gouvernorat		nijerome@gmail.com	
54	ZABA Mahamadi	Gouvernorat		ahamadi@goburkina.com	
55	Thioubiano Fozala	SG Commerce			
56	DIALLO Sidiki	DREP		sidiki@gmail.com	
57	DIANDA Rachid Christian	DREA Est		christian dianda@gmail.com	
58	WAKOULTA Désire	DREP-EST		desire@gmail.com	
59	TRAORE Roger Maxime	SG/Mairie Bilanga		maxime6@gmail.com	

Active Windows

N° Ordre	NOM ET PRENOM (S)	Structure	Contact	Email	Signature
60	Willy Diamond	Récomp		ccddj@gmail.com	
61	Willy Diamond Dionne	Conseil Régional/ES			
62	QUEDRAGO Aruna	DRRAH/ES			
63	QUEDRAGO P. Bismarck	DCD Bismarck		wowho@gmail.com	
64	QUEDRAGO W. Rachel Olga	PADEL/UCN		rache@gmail.com	
65					
66					

Annexe 12 : Photos prises lors des ateliers



Vue d'ensemble des participants du 28 aout 2020 à Dédougou



Présentation du module sur l'importance de l'implication des parties prenantes.



Intervention du Maire de la commune de Solenzo



Vue d'ensemble des participants de Dédougou du 27 aout 2020



Vue d'ensemble des participants de la région de l'Est le 28 aout 2020

Annexe 13 : Liste de présence de la 9^{ème} mission d'appui sur les perspectives du PUDTR



LISTE DE PRESENCE : MISSION D'APPUI DU PUDTR DU 17 AU 20 NOVEMBRE 2025

SALLE DE REUNION PUDTR

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
1	SoulATA /SOITA Assita	Assita	Chiefs Service suivi des projets SE-CNSA	[REDACTED]	06/25 [Signature]
2	Gango	Abdoulaye	Coordonnateur Treu Aid	[REDACTED]	[Signature]
3	BAGABILA N. Virginie	N. Virginie	Agent DGADI	[REDACTED]	876 [Signature]
4	YAMEDGO	Issaka	Agent DGESS/MESFP	[REDACTED]	Dgmission [Signature]
5	BANDUNI	Louis	SERA / Laboratoire Citoyennetés	[REDACTED]	in@ [Signature]

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
6	RAMDE	T. Celestin	agent/ONGAH	[REDACTED]	[Signature]
7	BELEM	Brahimou	DFC/Bayépé	[REDACTED]	[Signature]
8	BARRO	Lucien	Banque postale spécial p. Jij	[REDACTED]	[Signature]
9	Bérodet	Halatika	Banque National	[REDACTED]	[Signature]
10	MARCHAZ	H. Naue laouane	BH.	[REDACTED]	[Signature]
11	PAGABELEM	B. Gaston	DGEP MCF	[REDACTED]	[Signature]
12	BASSOLE	Z Nacthal Wilfrid	PUDTR	[REDACTED]	[Signature]
13	COMPARÉ Houa	Imaou	SONATER	[REDACTED]	[Signature]

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
14	ZONGO	K. Audrey	chef d'antenne PUDTR NAKAMBE		
15	Kassi' Ollon François H.	Ollon Franck Hervé	DG / Agence		
* 16	BERT	K. Amel	chef de projet / Agence		
17	SANKARA	Dasmare'	chef d'antenne PUDTR / Est		
18	TRAORE	B. Sean Robert	chef d'antenne PUDTR / BMH		
19	TRAORE	Jaya	RSE / PBO32 JGEP / MEF		
20	YAMEOGO	Thomas	Spécialiste Environnement / PUDTR		
21	SANOU	S. Chohail	EDR / PUDTR		

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
22	QUEDRAOGO	Sékou W.	SI / PUDTR		
23	KIMA/ABGA	Pascaline Tché	ESAN/ PUDTR		
24	KABORE	Salomon	chef Comptable / PUDTR		
25	SAXADOGO	Issouf	spécialiste en développement rural / PUDTR		
26	OUOBA MOARA	Moara	Expert VBC PUDTR		
27	AOUYA	A. Laurent	SSE		
28	QUEDRAOGO	S. Achille	ETN / PUDTR		
29	KI	Havouna	Expert sécurité		

Ordre	Nom	Prénom(s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
30	TOURE	Bédaba	DGAIE/MUH		
31	BANFO	Logassina	DT/Agetib		
32	YAREGO	Rosine	SPTI/PUDTR		
33	KI	Zaché	S.com/PUBTR		
34	TRAORE/ NAYAGA	S. Evelyn	E. S3G/PUDTR		
35	SONE/QUEBRADO	W. Rachel Olga	RSE/PUDTR		
36	QUATTARA TOUA	Toua	Expert P.M PUDTR		
37	BADO'DAO	Djamilatou Nady	Agent SDI/ DGER du MEEA		

Activer Win

Ordre	Nom	Prénom(s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
38	DRABO	Adama	RNF/PUDTR		
39	YAREGO	Rodrigue	PLAV		
40	YABRE	Tondie	DGPV		
41	CAUBAM	Stanslos	DIA/P5 SONAFER		
42	SANON	Abimatah Léla	stagiaire S/E		

Ordre	Nom	Prénom(s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
43	OUERANDJO	S-TI GALIAM	Spécialiste ingénieur bouquet rondes		
44	Sawadogo	Salifou	DRFEP NANDO		
45					

LISTE DE PRESENCE : MISSION D'APPUI DU PUDTR DU 17 AU 28 NOVEMBRE 2025

SALLE DE REUNION PUDTR

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
1	Soulatta / SOITA Assita	Assita	Chef de Service suivi des projets SE-CNEA	[REDACTED]	06/25
2	Gango	Abdoulaye	Coordonnateur Travaux AFD	[REDACTED]	ing
3	BAGABILA N. Virginie	N. Virginie	Agent DGADJ	[REDACTED]	876
4	YAMEOGO	Issaka	Agent DGESS/MESF	[REDACTED]	ym@...
5	BANDONI	Louis	SERA / laboratoire Citoyennetés	[REDACTED]	in@...

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
6	RAMDE	T. Célestin	agent / ONOAH	[REDACTED]	
7	BELEM	Brahimane	DFC/Bugujila	[REDACTED]	o.fr
8	BARRO	Lucien	Banque mondiale Specialist P. 200	[REDACTED]	ts@...
9	Bérouet	Halaithe	Banque mondiale	[REDACTED]	ry.
10	MARCHAL	H. Naue laemore	BYI.	[REDACTED]	oy
11	PAGABELEM	B. Gaston	DGEP MCF	[REDACTED]	
12	BASSOLE	Z. Nathaniel Wilfrid	PUDTR	[REDACTED]	m
13	COMPARI	Imaiku	SONATER	[REDACTED]	com

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
14	ZONGO	K. Aubrey	chef d'antenne PUBTR NARANBE		
15	Kassi' Ollon Foua de H-	Ollon Franck Herve'	DG / Agence		
* 16	ZERE	K. Amour	chef de projet / Agence		
17	SANKARA	Doumame'	chef d'antenne PUBTR / Est		
18	TRAORE	B. Sean Robert	chef d'antenne PUBTR / BH1		
19	TRAORE	Jaya	RSE / PB032 JGEP / MEF		
20	YAMEOGO	Thomas	spécialiste Ehnc / PUBTR		
21	SANOU	S. Dohail	EDR / PUBTR		

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
22	OUEDRAGO	Sékou W.	MI / PUBTR		
23	KIMA/ABGA	Pascaline Tehé	ESAN/ PUBTR		
24	KABORE	Salomon	chef comptable / PUBTR		
25	SAWABOGO	Issouf	spécialiste en développement PUBTR / Béné		
26	OUOBA MOARA	Moara	Expert VBC PUBTR		
27	AOUYA	A. Laurent	SSE		
28	OUEDRAGO	S. Achille	ETN / PUBTR		
29	KI	Hououma	Expert sécurité		

LISTE DE PRESENCE : MISSION D'APPUI DU PUDTR DU 17 AU 20 NOVEMBRE 2025

SALLE DE REUNION PUDTR

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
1	Soulata / SOITA ASSITA	Assita	Chef de Service Service des Projets SF-CNEA	[REDACTED]	06/25 [Signature]
2	Gango	Abdoulays	Coordonnateur Tzaa Arid	[REDACTED]	[Signature]
3	BAGABILA N. Virginie	N. Virginie	Agent DGADI	[REDACTED]	296 [Signature]
4	YAMEDGO	Issaka	Agent DGESS/MESAF	[REDACTED]	[Signature]
5	BAMOUNI	Louis	SERA / Laboratoire Cytogénétique	[REDACTED]	[Signature] Active Wind Accédez aux données

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
6	RAMDE	T. Célestin	agent / ONOH	[REDACTED]	[Signature]
7	BELEM	Brahimou	DFC/Bougouli	[REDACTED]	[Signature]
8	BARRO	Lucien	Banque mondiale Système P. 1. 1. 1.	[REDACTED]	[Signature]
9	Bérouel	Halaika	Banque mondiale	[REDACTED]	[Signature]
10	MARCHAL	H. Nane Lamoune	BH.	[REDACTED]	[Signature]
11	PAGABELEM	B. Gaston	DGEP MCP	[REDACTED]	[Signature]
12	BASSOLE	Z. Nacthal Wilfrid	PUDTR	[REDACTED]	[Signature]
13	COMPAHE	Juakou	SONATER	[REDACTED]	[Signature] Active Wind Accédez aux données

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
14	ZONGO	K. Audrey	chef d'antenne PUDTR NARANBOE		
15	Kassie' Ellen François H.	Elle Franck Herve'	DC / Agence Herve'		
* 16	BERE	K. Aymeril	chef de projet Agence		
17	SANKARA	Doomare'	chef d'antenne PUDTR / Est		
18	TRAORE	B. Jean Robert	chef d'antenne PUDTR / BHI		
19	TRAORE	Jaya	RSE / PBO32 DGEP / MEF		
20	YAMEOGO	Thomas	Spécialiste Energie / PUDTR		
21	SANOU	S. Chokail	EDR / PUDTR		

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
22	OUEDRAGO	Jésu W.	AI / PUDTR		
23	KIMA/ABGA	Pascaline Tché	ESAN/ PUDTR		
24	KABORE	Salomon	chef Compacité / PUDTR		
25	SAWADOGO	Issouf	spécialiste en développement PUDTR / PUDTR		
26	OUOBA MOUO	Moara	expert VBC PUDTR		
27	ACUYA	A. Laurent	SSE		
28	OUEDRAGO	S. Achille	ETN / PUDTR		
29	KI	Harouna	expert sécurité		

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
30	TOURE	Bédaba	DGARE/MUH		
31	BAND	Logessina	DT/Ajetib		
32	YAREGO	Rosine	SPT/PUDTR		
33	KI	Zaïna	S.com/PUDTR		
34	TRADRE/ NASAGA	S. Evelynne	E. SIG/PUDTR		
35	SONE/QUEBRAO	W. Rachel Olga	RSE/PUDTR		
36	OUATTARA Teua	Teua	Expert P.M PUDTR		
37	BADO IDAO	Eljamilatou Hady	Agent SDI/ DGER/NEEA		

Accover W

Ordre	Nom	Prénom (s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
38	DUMBO	Adama	RAF/PUDTR		
39	YAREGO	Rodrigue	PLAN		
40	YABRE	Touline	DGPV		
41	CAUBAM	Stamlos	DIATPS SONASER		
42	SANON	Miriam-Léa	Magazine S-E		

Ordre	Nom	Prénom(s)	Fonction/Structure	E-mail/Téléphone	Signature
43	OUETRACHO	S-TI GALIAM	Spécialiste Digitale Bouque Bouda		
44	Sawadogo	Sabifou	DRTEP NANDO pel		
45					